



CENTRE RÉGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FMI POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL Année fiscale 2026

Sommaire

INTRODUCTION.....1
RESUME EXECUTIF.....5
PRINCIPAUX AGREGATS MACRO- ECONOMIQUES.....6
PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS.....7
ETATS FINANCIERS.....19
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ANNEE FISCALE 2027.....23
MOUVEMENTS DU PERSONNEL.....46

INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte des activités et des résultats réalisés au cours de l'année fiscale 2026 (mai2025-avril2026) et du programme de l'année fiscale 2027.

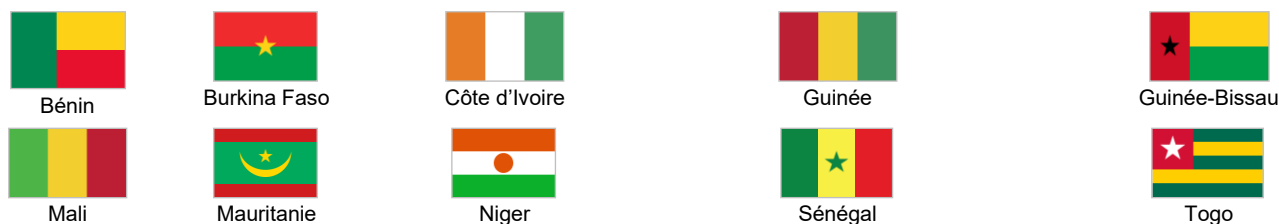


Photo de famille lors de la cérémonie d'ouverture des travaux de la 36^e réunion du Comité d'orientation de l'AFRITAC de l'Ouest (Abidjan, juin 2026)

PARTENAIRES



MEMBRES



ABREVIATIONS ET ACRONYMES

Sigles	Significations
ADB	Administration centrale budgétaire
AF	Année fiscale
AFC	AFRITAC Centre
AFD	Agence française de développement
AFO	AFRITAC de l'Ouest
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique
AFS	AFRITAC Sud
AFW	AFRITAC de l'Ouest
ANSADE	Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique
ANStat	Agence nationale de la statistique
ARKAM	Logiciel de comptabilité publique
ASS	Afrique subsaharienne
ATAF	Forum africain sur l'administration fiscale
BCC	Banque centrale des Comores
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCG	Banque centrale de Guinée
BCM	Banque centrale de Mauritanie
BCRG	Banque centrale de la République de Guinée
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BM	Banque mondiale
CAP	Contrôle a posteriori
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CIB	Contrôle interne budgétaire
CNT	Comptes nationaux trimestriels
CUT	Compte unique du Trésor
CVD	Cadre de viabilité de la dette
D4D	Data for Decisions Fund
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGB	Direction générale du budget
DGI	Direction générale des impôts
DGTCP	Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique
DNPD	Direction nationale de la planification du développement
DPPD	Document de programmation pluriannuelle des dépenses
DRB	Déclaration des risques budgétaires
EPA	Établissement public administratif

EViews	Logiciel d'économétrie et de prévision économique
FAD	Département des finances publiques du FMI
FMI	Fonds monétaire international
GAR	Gestion axée sur les résultats
GFP	Gestion des finances publiques
GIP	Gestion des investissements publics
IA	Intelligence artificielle
IAP	Instrument automatisé de prévision
IFRS	Normes internationales d'information financière
IFRS 9	Norme internationale d'information financière 9
INS	Institut national de la statistique
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
INSTAT	Institut national de la statistique
JasperSoft Server	Serveur de reporting et de production automatisée de rapports
LCR	Ratio de couverture de liquidité
MCM	Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI
MME	Modèle macroéconomique
MNBC	Monnaie numérique de banque centrale
MOPREP	Outil de modélisation et de prévision des recettes
MSFP 2014	Manuel de statistiques de finances publiques 2014
OTR	Office togolais des recettes
PIB	Produit intérieur brut
PIB réel	Produit intérieur brut réel
PPP	Partenariat public-privé
SCN 2008	Système de comptabilité nationale 2008
SDMT	Stratégie de dette à moyen terme
SEIGIP	Séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics
SFP	Statistiques de finances publiques
SGCBU	Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA
SND	Stratégie nationale de développement
STA	Département des statistiques du FMI
TADAT	Outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TOF	Tableau des opérations financières
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMOA	Union monétaire ouest-africaine

EXTRAITS DU DISCOURS DU PRESIDENT DU COMITE D'ORIENTATION

Juin 2026

« Plus que jamais, notre ambition commune doit être de bâtir des institutions solides, capables d'anticiper les chocs, de conduire les réformes avec détermination et de soutenir une croissance plus résiliente, inclusive et durable au bénéfice de nos populations. »

« Dans un contexte marqué par des besoins de financement accrus, des vulnérabilités macroéconomiques persistantes et des défis sécuritaires dans plusieurs pays, le rôle d'AFRITAC de l'Ouest demeure plus que jamais déterminant pour renforcer la résilience institutionnelle, soutenir la qualité des politiques publiques et favoriser l'apprentissage entre pairs. »

« Le développement des capacités n'est pas seulement un appui technique ; il constitue un investissement durable dans la qualité des institutions, la transparence des finances publiques et la crédibilité des politiques économiques. »

« La coopération régionale demeure au cœur de notre action. Elle permet de mutualiser les expériences, de diffuser les bonnes pratiques et d'accélérer la mise en œuvre de réformes adaptées aux réalités de nos administrations. »

« Les progrès réalisés témoignent de la capacité des pays membres à poursuivre les réformes, même dans un environnement complexe, lorsque l'appui technique s'inscrit dans la durée, l'appropriation nationale et le dialogue institutionnel. »

« Je tiens à saluer l'engagement constant des pays membres, des partenaires au développement et des équipes techniques, dont la collaboration soutenue permet à AFRITAC de l'Ouest de continuer à accompagner efficacement les réformes prioritaires de la région. »

« Notre responsabilité collective est de transformer les recommandations techniques en réformes concrètes, suivies dans la durée et pleinement appropriées par les administrations nationales. »

« Dans les environnements fragiles comme dans les contextes de réforme avancée, l'appui de proximité demeure essentiel pour préserver les acquis, renforcer la confiance et accompagner des changements durables. »

« La qualité des données, la transparence budgétaire et la solidité des cadres institutionnels constituent des fondements indispensables pour éclairer la décision publique et renforcer la confiance des citoyens comme des partenaires. »



— Président du Comité d'orientation, juin 2026

AVANT-PROPOS

J'ai le plaisir de présenter le Rapport annuel de l'AFRITAC de l'Ouest (AFO) pour l'exercice 2026, qui rend compte d'une année d'engagement soutenu auprès de nos pays membres et des institutions régionales. Depuis la pandémie de 2020, nos pays membres ont été confrontés à de multiples chocs majeurs. Malgré cela, ce rapport met en évidence l'étendue de notre appui dans les principaux axes de travail du Centre : administration des douanes, administration fiscale, gestion des finances publiques, analyse macro-budgétaire, gestion de la dette et développement des marchés financiers, supervision bancaire, statistiques de finances publiques et statistiques du secteur réel. Dans chacun de ces domaines, notre objectif est demeuré constant : contribuer au renforcement des institutions, améliorer la mise en œuvre des politiques et soutenir des réformes portées par les pays, susceptibles de générer des gains durables en matière de gouvernance économique et de résilience.

L'un des messages les plus marquants qui ressortent des travaux de cette année est la synergie croissante entre les différents domaines d'assistance technique. Les progrès accomplis dans les administrations douanière et fiscale ont favorisé un renforcement de la mobilisation des recettes intérieures ; les réformes en matière de gestion des finances publiques, d'analyse macro-budgétaire et de gestion de la dette ont consolidé la planification budgétaire, la transparence et la surveillance des risques ; tandis que les avancées dans la supervision bancaire et les statistiques ont amélioré la qualité du suivi du secteur financier et de l'élaboration des politiques fondée sur des données probantes. Ces complémentarités se reflètent de plus en plus dans la manière dont l'assistance technique est fournie — à travers des missions coordonnées, des diagnostics transversaux et un meilleur alignement entre les travaux analytiques en amont et la mise en œuvre en aval. Cette approche intégrée a permis de traduire les recommandations techniques en réformes concrètes, tout en renforçant l'appropriation nationale et le suivi institutionnel.

La collaboration régionale est restée au cœur du modèle d'intervention de l'AFO au cours de l'année. Grâce à des séminaires régionaux et interrégionaux, des détachements professionnels, des événements d'apprentissage par les pairs et une collaboration étroite avec des institutions telles que l'UEMOA, les organismes de l'UMOA, AFRISTAT, la Commission bancaire, la BCEAO et d'autres partenaires, le Centre a continué de promouvoir le partage des connaissances, la diffusion des bonnes pratiques et l'alignement des approches de réforme

FMI | AFRITAC de l'Ouest

entre les pays membres. Les résultats présentés dans ce rapport montrent des progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'assistance technique, notamment un renforcement de la gouvernance des réformes, de meilleurs outils opérationnels, une coordination institutionnelle plus étroite et des capacités techniques accrues. Bien que des défis subsistent, les progrès réalisés cette année soulignent l'importance de partenariats durables, de la coopération régionale et d'un développement des capacités bien séquencé pour faire avancer des réformes significatives et durables.

Une attention particulière a également été accordée à notre action dans des environnements fragiles et difficiles, notamment au Mali, au Burkina Faso, au Niger et en Guinée-Bissau. Dans ces contextes, l'AFO a continué d'adapter le rythme et les modalités de l'assistance technique aux réalités des pays, tout en maintenant une attention claire sur le renforcement institutionnel, la continuité des réformes et la mise en œuvre pratique. Les progrès mis en évidence dans ce rapport — qu'il s'agisse du renforcement des cadres macro-budgétaires, de l'amélioration de l'administration des recettes, de l'avancement de la gestion des finances publiques ou du renforcement des fonctions statistiques et de contrôle — montrent qu'un engagement soutenu dans les États fragiles reste à la fois nécessaire et porteur d'impact, en particulier lorsqu'il est ancré dans le réalisme, le partenariat et l'appropriation nationale.

À mesure que les conditions de financement se resserraient, le Centre a exploré des mesures de réduction des coûts. Celles-ci comprenaient une prestation hybride du renforcement des capacités, des ateliers conjoints, un recours accru aux détachements professionnels et la mise à profit d'interventions transversales de développement des capacités.

Le Centre tient à remercier les partenaires au développement, les points focaux des pays membres et les représentants résidents du FMI pour leur collaboration soutenue ayant permis la bonne mise en œuvre du programme de travail.



Oral H. Williams
Directeur, AFRITAC de l'Ouest

RESUME EXECUTIF

L'activité économique s'est nettement accélérée en Afrique subsaharienne, avec une croissance régionale estimée à environ 4,5 % en 2025, soit le rythme le plus élevé observé depuis dix ans, portée à la fois par des facteurs extérieurs favorables et par des politiques macroéconomiques appropriées, notamment dans plusieurs grandes économies de la région.

L'inflation a ralenti jusqu'à la fin de 2025, grâce à la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole, à l'atténuation des pressions sur les taux de change et à l'orientation suffisamment restrictive des politiques monétaires dans de nombreux pays. Les positions budgétaires se sont également améliorées, soutenues par une croissance plus vigoureuse et une évolution favorable des taux de change.

Toutefois, le conflit au Moyen-Orient a accru l'incertitude entourant ces perspectives. Les prix du pétrole, du gaz et des engrais, ainsi que les coûts du transport maritime, ont fortement augmenté. Ce choc pourrait également perturber les échanges de l'Afrique subsaharienne avec ses partenaires commerciaux du Golfe, réduire les arrivées de touristes et peser sur les transferts de fonds vers certains pays.

Les risques baissiers demeurent considérables dans un contexte marqué par une forte incertitude mondiale et des vulnérabilités macroéconomiques régionales élevées. Un conflit prolongé accentuerait davantage la hausse des prix du pétrole, des engrais et des denrées alimentaires, tout en déclenchant un regain d'aversion pour le risque susceptible d'accroître fortement les coûts d'emprunt et de contraindre les pays ayant d'importants besoins de refinancement à des ajustements abrupts.

Les pouvoirs publics doivent s'attacher à faire face au choc à court terme et à renforcer la résilience à moyen terme.

Les mesures prioritaires à court terme consistent à maintenir les anticipations d'inflation bien ancrées et à protéger les populations les plus vulnérables contre la hausse du coût de la vie au moyen de mesures ciblées et limitées dans le temps. Les stratégies budgétaires doivent conjuguer crédibilité et flexibilité, conformément aux analyses des Perspectives économiques régionales du FMI d'avril 2026.

Dans ce contexte, l'AFRITAC de l'Ouest (AFO) continue de mettre son expertise au service de ses pays membres.

Le programme de travail de l'année fiscale 2026, couvrant la période de mai 2025 à avril 2026, a compris 175 missions d'assistance technique, 19 séminaires régionaux et interrégionaux, ainsi que 5 stages d'immersion professionnelle, pour un coût total de 10 millions de dollars des États-Unis.

Au cours de cette période, les activités de l'AFO ont produit des résultats concrets, notamment :

- L'amélioration de la mobilisation des recettes grâce au renforcement de l'administration fiscale, aux réformes et à la digitalisation ;
- Le renforcement de la transparence de la dette et l'optimisation de la gestion des finances publiques, afin de réduire les coûts d'emprunt et de limiter les risques budgétaires ;
- La structuration du cadre de gouvernance des données douanières au Togo ;
- La rédaction d'une politique nationale de gestion des risques pour les douanes mauritaniennes ;
- L'amélioration de la gouvernance et de la gestion de la conformité fiscale et douanière des entreprises dans la zone franche de Nouadhibou en Mauritanie ;
- La programmation automatisée du contrôle fiscal au Bénin ;
- L'évaluation du système d'administration fiscale du Togo avec la participation du FMI, de l'ATAF, de la Banque mondiale et de la France ;
- La finalisation du guide consolidé sur le contrôle interne budgétaire et comptable pour les pays de l'UEMOA ;
- Le renforcement de l'analyse des risques budgétaires, notamment ceux liés aux catastrophes naturelles en Côte d'Ivoire ;
- L'évaluation du plan de développement du marché des valeurs du Trésor en Mauritanie ;
- La publication d'instructions prudentielles sur les grands risques et les transactions avec les parties liées en République de Guinée.

La coopération avec les partenaires techniques et financiers s'est renforcée, grâce à des visites de terrain, des échanges réguliers et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe. L'AFO a organisé la 35^e réunion de son Comité d'orientation en Mauritanie en juin 2025.

Le Directeur du Centre s'est rendu en Guinée, au Niger, au Togo et au Bénin, où il a rencontré plusieurs responsables gouvernementaux et partenaires financiers afin de présenter le Centre et de promouvoir une collaboration accrue. Il a également tenu des séances de travail avec les nouveaux points focaux en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

L'AFO a participé à plusieurs activités régionales, notamment des séminaires sur l'économie et la gestion des finances publiques organisés par le Département des finances publiques du FMI, AFRISTAT et l'UEMOA, ainsi que des ateliers sur la performance budgétaire et la gestion des risques miniers. Un atelier consacré à l'intégration des risques financiers liés au climat dans la supervision bancaire a également été organisé. Des missions d'assistance technique ont en outre été conduites auprès du Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA.

Par ailleurs, les conseillers résidents ont continué de participer aux activités du siège afin de renforcer les synergies entre les différents programmes d'assistance technique du FMI.



Visite du FMI-AFRITAC de l'Ouest à la Banque Centrale de Guinée

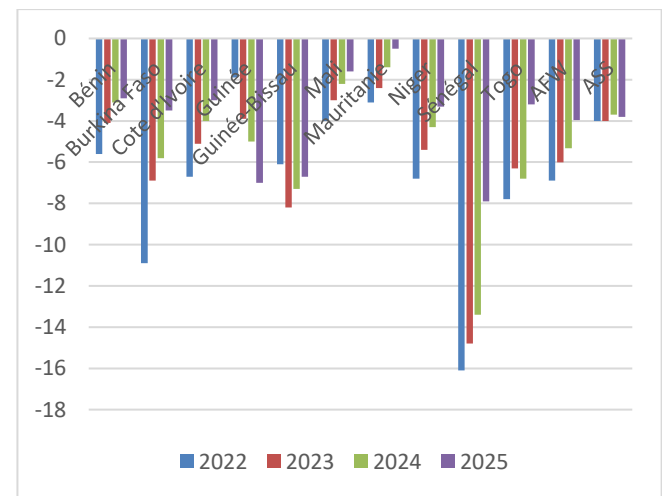
PRINCIPAUX AGRÉGATS MACROECONOMIQUES

Tableau 1. TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL
(en pourcentage)

	2022	2023	2024	2025
Bénin	6.3	6.4	7.5	7.5
Burkina Faso	1.6	3	4.8	5
Côte d'Ivoire	6.4	6.6	6	6.5
Guinée	4	6.2	6.1	6.7
Guinée-Bissau	4.6	5.2	4.8	5.5
Mali	3.7	4.7	5	4.9
Mauritanie	6.8	6.8	6.3	4.2
Niger	12.2	2.6	8.3	6.9
Sénégal	3.9	4.3	6.1	7.9
Togo	6.3	6.2	6.3	5.9
Pays AFRITAC de l'Ouest	5.6	5.2	6.1	6.1
Afrique subsaharienne	4.4	3.8	4.2	4.5

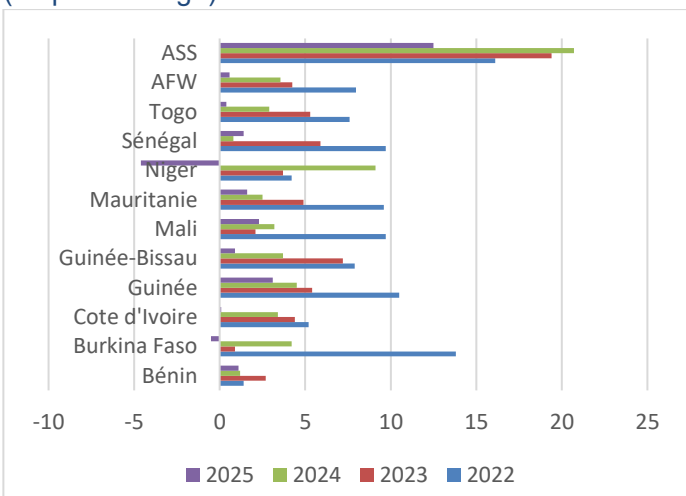
Source : FMI, base de données des Perspectives économiques régionales, avril 2026.

Graphique 3. SOLDE BUDGETAIRE
(en pourcentage du PIB)



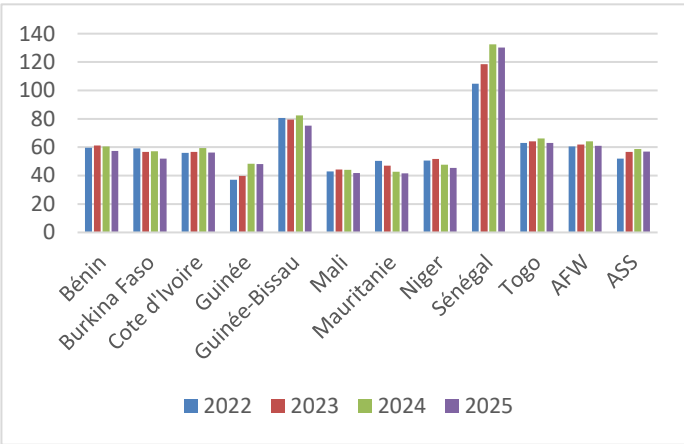
Source : AFO / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales avril 2026.

Graphique 4. VARIATION DES PRIX DE 2022 A 2025
(en pourcentage)



Source : AFO / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales avril 2026.

Graphique 5. EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE
(en pourcentage du PIB)



Source : AFO / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales avril 2026.

PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS DU PROGRAMME AU COURS DE L'ANNEE FISCALE 2026 (MAI 2025 – AVRIL 2026)

Exemple de réussite — Burkina Faso : appréciation des activités d’AFRITAC de l’Ouest

Source : ministère des Finances du Burkina Faso.

Les activités menées par AFRITAC de l’Ouest sont appréciées très favorablement au regard de leur contribution au renforcement des capacités des administrations bénéficiaires, à l’amélioration des pratiques de gestion des finances publiques et à l’accompagnement des réformes économiques et financières dans les pays membres. Elles se distinguent par leur pertinence, leur adaptation aux besoins exprimés par les administrations et leur alignement avec les priorités nationales de réforme.

- **Principaux points forts :** adéquation des activités avec les besoins prioritaires des pays bénéficiaires ; qualité technique des interventions et expertise adaptée aux contextes nationaux ; approche pédagogique favorisant l’appropriation des outils et recommandations ; contribution significative au renforcement des capacités institutionnelles ; dialogue constructif avec les autorités nationales.
- **Points d’attention :** renforcer le suivi post-activité, la capitalisation des résultats, la documentation des progrès réalisés par pays et par domaine d’intervention, ainsi que le partage d’expériences entre administrations bénéficiaires.

Dans l’ensemble, l’appui d’AFRITAC de l’Ouest apporte une valeur ajoutée réelle aux pays membres. Sa poursuite, dans une logique de proximité, de résultats et de durabilité, demeure essentielle pour accompagner efficacement les administrations dans la mise en œuvre de leurs priorités de développement institutionnel.

Exemple de réussite — Côte d’Ivoire : appréciation des activités d’AFRITAC de l’Ouest

Source : ministère des Finances de la Côte d’Ivoire.

Les activités conduites par AFRITAC de l’Ouest sont appréciées positivement pour leur contribution au renforcement des capacités des administrations nationales et à l’accompagnement des réformes engagées dans les domaines économiques, budgétaires, comptables, statistiques et financiers. Ces interventions présentent une valeur ajoutée importante pour soutenir les efforts de modernisation de l’administration, améliorer les outils de gestion et de pilotage, et favoriser l’appropriation progressive des bonnes pratiques internationales adaptées au contexte national.

- **Apports majeurs relevés :** appui technique pertinent, aligné sur les priorités nationales de réforme ; formations pratiques ; accompagnement dans l’amélioration des méthodes de travail, des outils de suivi et des dispositifs de gestion ; expertise de proximité facilitant le dialogue technique ; contribution à la consolidation des acquis institutionnels.
- **Axes de consolidation :** poursuivre le suivi des recommandations, renforcer la documentation des résultats obtenus et mieux capitaliser les acquis afin d’en accroître la durabilité.

Dans l’ensemble, le ministère des Finances de la Côte d’Ivoire apprécie favorablement l’appui fourni par AFRITAC de l’Ouest et souligne l’importance de maintenir cette coopération technique, dans une perspective de résultats, de continuité et d’impact durable au bénéfice des administrations nationales.

ADMINISTRATION DOUANIERE

L'année fiscale 2026 a confirmé une transformation profonde des attentes à l'égard des administrations douanières de la région, avec une demande accrue d'appui en

matière de gouvernance des réformes, de gestion des risques fondée sur les données et d'utilisation de l'analytique pour améliorer la performance des contrôles et la mobilisation des recettes.

Les activités conduites par l'AFO dans le domaine douanier se sont inscrites dans une approche structurée de modernisation administrative, alignée

1. Gouvernance stratégique et pilotage des réformes

Le renforcement de la gouvernance des réformes a constitué un axe central des interventions de l'année. Les activités ont appuyé plusieurs administrations dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plans de modernisation pluriannuels, la structuration des réformes en portefeuilles de projets cohérents et la clarification des responsabilités entre les directions métiers, les services informatiques, les ressources humaines et les équipes de communication.

En **Guinée**, l'assistance a accompagné le lancement du Plan stratégique de modernisation 2026–2030, notamment à travers la structuration des initiatives prioritaires et la mise en place de mécanismes de coordination inspirés des bonnes pratiques de gestion de projets publics.

En **Mauritanie**, les travaux ont contribué à renforcer les capacités de pilotage, de priorisation et de suivi des réformes.

Résultat clé : une meilleure structuration des programmes de modernisation et un renforcement des capacités de pilotage stratégique au sein des administrations.

2. Gestion des risques et ciblage des contrôles

La gestion des risques a représenté l'un des principaux domaines d'intervention au cours de l'année, avec une évolution progressive vers des approches davantage fondées sur les données et l'analytique.

Les activités ont porté sur l'élaboration de cadres nationaux de gestion des risques, l'amélioration des dispositifs de sélectivité et l'introduction progressive d'outils analytiques tels que l'analyse de données, les données miroir et les modèles de ciblage.

En **Mauritanie**, l'assistance a permis d'élaborer une politique nationale de gestion des risques définissant les priorités de contrôle, les méthodes de profilage et les responsabilités institutionnelles.

Au **Mali**, au **Niger** et en **Guinée**, les missions ont contribué à identifier les limites des dispositifs

sur les standards internationaux et les priorités nationales de réforme. L'assistance technique a principalement visé à renforcer l'efficacité des contrôles, la mobilisation des recettes, la facilitation du commerce, la gouvernance institutionnelle et l'utilisation stratégique des données.

existants et à proposer des cadres de gouvernance et de ciblage mieux alignés sur les objectifs opérationnels et les systèmes d'information.

Résultat clé : un ciblage des contrôles plus cohérent et davantage orienté vers les opérations à risque élevé.

3. Contrôle a posteriori et conformité

Le contrôle a posteriori (CAP) a continué de constituer un levier important de modernisation des administrations douanières, en complément des contrôles au moment du dédouanement. Les activités ont porté sur l'évaluation des dispositifs existants, l'élaboration de guides et de procédures de CAP, le renforcement des méthodes de sélection des dossiers et l'intégration progressive de l'analyse de données dans les processus d'audit.

Plusieurs administrations, notamment au Sénégal, au Niger, au Bénin et en Côte d'Ivoire, ont bénéficié d'un appui visant à améliorer la qualité des audits et la coordination entre les fonctions de contrôle et de gestion des risques. Un atelier régional a également permis de renforcer les capacités sur l'utilisation de l'analyse de données pour améliorer le ciblage des audits.

Résultat clé : des dispositifs de CAP plus structurés et mieux intégrés dans les stratégies de gestion des risques.

4. Gouvernance des données, analytique et intelligence artificielle

La gouvernance des données et l'analytique se sont imposées comme des axes majeurs de l'assistance technique au cours de l'année.

Les activités ont accompagné les administrations dans l'élaboration de stratégies de données, le renforcement des cadres de gouvernance, l'évaluation des plateformes analytiques et la structuration des projets liés à l'intelligence artificielle. En **Côte d'Ivoire**, les travaux ont porté sur le renforcement du cadre de gouvernance des données et de l'IA, ainsi que sur la clarification des mécanismes de coordination et d'appropriation institutionnelle des projets analytiques. Au **Togo**, au **Bénin** et au **Mali**, les missions ont soutenu le développement de cadres de gouvernance visant à améliorer l'exploitation des données au service du pilotage et de la gestion des risques.

Résultat clé : une progression vers des administrations davantage pilotées par les données et mieux préparées au développement futur des outils analytiques et de l'intelligence artificielle.

5. Capital humain et professionnalisation

Le renforcement du capital humain a continué d'accompagner les efforts de modernisation des administrations douanières. Les activités ont couvert la gestion prévisionnelle des effectifs, la structuration des fonctions de ressources humaines, l'élaboration de politiques de formation et le développement des compétences techniques et analytiques.

En **Guinée-Bissau**, l'assistance a permis de finaliser plusieurs outils de gestion des ressources humaines fondés sur les compétences, de restructurer l'organigramme et d'élaborer une stratégie nationale de formation. Des travaux similaires ont également été engagés dans d'autres administrations afin d'améliorer l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins liés aux réformes en cours.

Résultat clé : une meilleure intégration des enjeux de professionnalisation et de développement des compétences dans les stratégies de modernisation douanière.

6. Coopération interinstitutionnelle et intégration régionale

Les activités régionales ont contribué à renforcer la coopération entre administrations douanières, fiscales et financières, notamment dans les domaines de l'analyse des risques, de la fiscalité minière, des exonérations et des échanges de données entre les douanes et les impôts.

Les ateliers régionaux et les missions conjointes ont favorisé le partage d'expériences et l'harmonisation progressive des approches en matière de contrôle, d'analytique et de gouvernance des données.

Résultat clé : une meilleure intégration des administrations douanières dans l'écosystème des finances publiques et une dynamique régionale renforcée.

ADMINISTRATION FISCALE

L'AFO a mené 15 missions d'assistance technique pour appuyer les administrations fiscales des pays membres et organisé quatre séminaires régionaux, dont un réunissant l'ensemble des pays lusophones membres des centres de développement des capacités du FMI en Afrique. Ce séminaire a porté sur le leadership et la gestion des réformes au sein des administrations fiscales et douanières lusophones. Les interventions ont ciblé l'amélioration de la gestion des risques de non-conformité et le renforcement des fonctions clés des administrations fiscales.

Le deuxième atelier a porté sur la prévention et le traitement du contentieux fiscal en Afrique de l'Ouest. Il a notamment permis d'améliorer la compréhension des processus et des défis liés au contentieux fiscal, de fournir des outils pour piloter les actions de réforme dans le cadre des plans post-

TADAT, et de définir un cadre harmonisé de prévention et de gestion du contentieux dans la sous-région en vue de l'adoption d'un texte communautaire.

En collaboration avec le Secrétariat TADAT, le troisième atelier a permis d'approfondir la compréhension du guide de terrain actualisé de l'Outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale (TADAT), en mettant l'accent sur les améliorations introduites dans l'édition 2025. Il a renforcé les capacités régionales d'interprétation des évaluations TADAT et d'appui aux réformes, en reliant les résultats des diagnostics à la planification stratégique et à l'assistance technique.

L'atelier sur la gouvernance et la transparence des administrations fiscales en Afrique de l'Ouest a permis aux cadres des administrations fiscales de se familiariser avec les bonnes pratiques en matière de redevabilité et de transparence, d'acquérir des outils pour piloter les actions de réforme dans le cadre des plans post-TADAT, et de valider le projet de décision portant Code de transparence des administrations fiscales, ainsi que les indicateurs destinés à en suivre la mise en œuvre.

Au **Togo**, à la suite d'une requête de l'Office togolais des recettes (OTR), une évaluation du système d'administration fiscale a été conduite par le FMI avec la participation d'experts de l'ATAF, de la Banque mondiale et de la France, selon la méthodologie et les critères de l'outil de diagnostic TADAT. Cette évaluation a permis non seulement de mesurer la performance et le niveau de maturité de l'administration fiscale togolaise au regard des meilleures pratiques internationales, mais aussi d'établir un nouveau référentiel devant servir de base à la planification stratégique 2026–2028 de l'OTR. S'appuyant sur cette deuxième évaluation TADAT, une mission d'identification des besoins d'appui a permis à l'OTR de planifier l'assistance technique que l'AFO fournira à partir de l'année fiscale 2027, afin de renforcer sa performance et d'améliorer sa notation lors de la prochaine évaluation TADAT.

Une première mission en Mauritanie a permis d'améliorer la gouvernance et de renforcer la gestion de la conformité fiscale et douanière des entreprises, à la suite de l'adoption de la nouvelle loi sur la zone franche de Nouadhibou. Une seconde mission, réalisée à distance, a permis d'amorcer l'opérationnalisation de la nouvelle organisation de la Direction générale des impôts, en documentant les fonctions, responsabilités et compétences des unités qui composent cette nouvelle structure.

En **Guinée**, deux missions ont été organisées. La première, de nature interdisciplinaire et réunissant l'ensemble des conseillers de l'AFO, visait à renforcer le cadre de collaboration entre les administrations de recettes et à définir une feuille de route pour une gestion harmonisée des données financières au sein du ministère chargé des finances. La seconde, conduite en parallèle avec une mission d'assistance technique à la douane, a permis d'identifier les lacunes de l'administration fiscale du secteur minier et de proposer des actions correctrices.

Au Niger, les deux missions conduites à Niamey ont permis de :

- Identifier et définir un cadre sécurisé de gestion du portefeuille des contribuables actifs. Sur la base d'un dialogue structuré et de canaux électroniques sécurisés, un cadre de collaboration a été mis en place entre l'administration fiscale et les autres administrations financières publiques, d'une part, et entre l'administration fiscale et les principaux acteurs du secteur privé, notamment les banques, les assurances et les opérateurs de télécommunications, d'autre part ;
- Opérationnaliser la programmation automatisée du contrôle fiscal en affinant la cotation et le ciblage des risques. Sur cette base, une programmation automatisée fondée sur les risques est prévue pour le second semestre 2026 et pour l'année 2027.

Exemple de réussite — Niger : sécuriser le portefeuille des contribuables actifs

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a aidé le Niger à mettre en place un cadre sécurisé de gestion du portefeuille des contribuables actifs, incluant une collaboration entre l'administration fiscale, les autres administrations financières publiques et les principaux acteurs du secteur privé, tels que les banques, les compagnies d'assurance et les opérateurs de télécommunications. Les missions ont également contribué à affiner la cotation des risques et le ciblage pour la programmation automatisée des contrôles, ouvrant la voie à une gestion de la conformité davantage fondée sur les risques en 2026 et 2027.

Au Bénin, trois missions ont été conduites autour de deux axes complémentaires :

- Fiabiliser et consolider le répertoire des contribuables, afin d'en renforcer l'intégrité ;
- Mettre en œuvre une programmation automatisée du contrôle fiscal.

D'un point de vue opérationnel, le renforcement du répertoire des contribuables — à travers sa fiabilisation et son élargissement à partir de sources multiples — constitue un préalable à la consolidation et à l'enrichissement des données. Ces informations permettent ensuite de segmenter les contribuables et d'attribuer des scores de risque, en vue d'une programmation automatisée des contrôles plus efficiente. Ces travaux ont notamment permis de :

- Établir un cadre méthodologique et opérationnel pour la programmation automatisée des contrôles, fondé sur le recoupement massif des données ;
- Fiabiliser le répertoire des contribuables et déployer une approche multi source afin d'élargir le répertoire actif.

Au **Burkina Faso**, la deuxième évaluation TADAT a mis en évidence les progrès réalisés par l'administration fiscale burkinabè depuis la première évaluation conduite en 2017. Cette évaluation aidera également l'administration fiscale à préparer un plan d'action destiné à renforcer davantage sa

performance.

En **Guinée-Bissau**, une mission a été menée afin d'identifier les besoins en assistance technique, de proposer un plan de travail à la Direction générale des impôts et de confirmer l'intérêt des autorités pour une future évaluation TADAT.

Au niveau régional, une visite auprès de la Direction des finances publiques et de la fiscalité intérieure de la Commission de l'UEMOA a permis de confirmer l'intérêt pour une collaboration et un appui visant à harmoniser les procédures et les processus destinés à remédier aux principales faiblesses communes identifiées par l'outil TADAT dans les administrations fiscales des États membres.

Exemple de réussite — Bénin : utiliser les données pour renforcer l'immatriculation des contribuables et la programmation des contrôles

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a aidé le Bénin à renforcer l'intégrité de son répertoire des contribuables et à établir un cadre méthodologique et opérationnel pour la programmation automatisée des contrôles fiscaux. En améliorant la fiabilité du répertoire, en l'élargissant à partir de sources multiples et en utilisant des recoupements massifs de données pour segmenter les contribuables et leur attribuer des scores de risque, l'administration fiscale est mieux outillée pour cibler les contrôles en fonction des risques de non-conformité. Cet exemple illustre la manière dont le développement des capacités peut transformer la digitalisation et l'utilisation des données en mobilisation plus efficace des recettes intérieures.

Exemple de réussite — Togo : transformer une évaluation TADAT en feuille de route de réforme

L'évaluation TADAT de l'administration fiscale du Togo, conduite avec le FMI, l'ATAF, la Banque mondiale et la France, a fourni un référentiel complet de la performance et du niveau de maturité de l'OTR au regard des bonnes pratiques internationales. Elle est particulièrement utile parce qu'elle alimente directement le plan stratégique 2026–2028 de l'OTR et orientera l'assistance technique future d'AFRITAC de l'Ouest à partir de l'année fiscale 2027. Il s'agit d'un exemple fort de la manière dont les diagnostics peuvent soutenir la priorisation des réformes et renforcer la planification institutionnelle.



Atelier sur la fiscalité minière et les prix de transfert

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Plusieurs activités ont été conduites en matière budgétaire et comptable afin de renforcer la gestion des finances publiques (GFP) aux niveaux régional et national.

Au niveau régional, l'AFO a participé à plusieurs activités de l'UEMOA, notamment le séminaire régional au profit des cours des comptes nationales sur le contrôle interne et le contrôle de gestion, la réunion de l'Observatoire des finances publiques de l'UEMOA, la finalisation du guide consolidé sur le contrôle interne budgétaire et comptable, ainsi que la 14e réunion du réseau des praticiens des finances publiques de l'UEMOA. L'AFO a également organisé plusieurs séminaires, notamment :

- **Le séminaire interrégional sur les monnaies numériques à Abidjan**, organisé par le Département des finances publiques du FMI avec l'appui de l'AFO, a permis de faire le point sur les avancées et les effets potentiels des monnaies numériques, en particulier les monnaies numériques de banque centrale (MNBC) et les nouveaux systèmes de paiement numérique, sur les opérations budgétaires et de trésorerie dans la région.
- **La quatrième édition du séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics (SEIGIP 4), tenue à Nouakchott**, a permis d'identifier les difficultés inhérentes à la programmation et à la budgétisation des investissements publics, y compris les partenariats public-privé. Les mises en situation, ainsi que les principales leçons qui en ont résulté, ont été particulièrement appréciées par les participants.
- **Le séminaire interrégional organisé avec l'AFC et l'AFS à Yaoundé, sur les états financiers et les opérations d'inventaire**, a mobilisé les cadres des Trésors nationaux et des représentants des cours des comptes des États membres. Il a favorisé l'appropriation et la conduite des travaux comptables de fin d'exercice, en vue de la reddition des comptes annuels dans le cadre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale, ainsi que du renforcement du dialogue avec le juge des comptes dans la perspective d'une certification des comptes de l'État à moyen terme.
- **Les séminaires sur les analyses macro-budgétaires à Conakry et sur l'audit de la dette à Abidjan**, organisés respectivement par les conseillers en analyse macro-budgétaire et en gestion de la dette, ont également bénéficié de la participation des conseillers en GFP.

Au niveau des pays, 13 missions ont été organisées.

Au Burkina Faso, une immersion professionnelle de cadres burkinabè au Bénin a porté sur le renforcement des pratiques de gestion des investissements publics. Plusieurs enseignements clés ont été tirés, notamment

l'adoption d'un cadre général rénové de gestion des investissements publics définissant les exigences et les missions des différentes parties prenantes, une planification stratégique rigoureuse et intégrée, la digitalisation quasi complète du système d'information de la GIF, la prise en compte du changement climatique dès la phase initiale de conception des projets, ainsi qu'une culture d'entretien des actifs reposant sur l'intégration systématique d'un plan et d'un budget de maintenance dès la conception du projet.

En Côte d'Ivoire, l'appui au déploiement du contrôle interne budgétaire (CIB) s'est poursuivi et a permis de couvrir environ les deux tiers des ministères. Au-delà de la diffusion des concepts et des outils du CIB, les ministères concernés ont été accompagnés dans l'élaboration de leurs cadres de référence. Le déploiement du CIB demeure un chantier de long terme nécessitant un appui continu, une appropriation accrue des outils fondamentaux par l'équipe dédiée et la mise en place d'un cadre institutionnel approprié. Par ailleurs, une immersion professionnelle au Bénin a permis à une délégation ivoirienne de s'informer des avancées réalisées en matière de réformes budgétaires et d'identifier de bonnes pratiques, notamment en matière de transparence budgétaire.

En Guinée-Bissau, une première mission a contribué au renforcement des capacités en matière de cadres budgétaires à moyen terme (CBMT/CDMT/DPPD). Une deuxième mission a aidé à améliorer l'organisation comptable à travers une revue qualité du projet d'arrêté portant organisation de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Elle a également organisé un atelier sur la comptabilité au bénéfice des cadres chargés de la comptabilité et de la coordination des réformes de GFP. Une troisième mission a appuyé la coordination des réformes de GFP, notamment en consolidant les travaux conduits sur la modernisation de la gestion de la trésorerie, la mise en œuvre du Compte unique du Trésor (CUT), ainsi que le renforcement de la comptabilité et de l'organisation comptable. Enfin, une visite de prise de contact du conseiller résident en gestion budgétaire a permis d'identifier les priorités d'assistance technique à moyen terme.

En Guinée, une mission interdisciplinaire conduite par le Département des finances publiques du FMI, avec la participation de l'AFO, a appuyé les autorités dans le renforcement de l'intégrité, de la cohérence et de l'exhaustivité des données financières, budgétaires, comptables et statistiques. La mission a établi un diagnostic transversal des données économiques et financières dans chaque domaine opérationnel — macro-budgétaire, budgétaire, comptable, dette, statistiques, fiscalité et supervision bancaire. Elle a proposé des mesures adaptées pour répondre aux défis de fiabilisation des données, y compris la modernisation des systèmes d'information, afin de mieux éclairer la prise de décision économique et financière. Un plan d'action à court et moyen terme a été proposé à cet effet.

En Mauritanie, une mission a appuyé les travaux comptables conduits par la DGTCF dans le cadre de la transition vers la comptabilité en droits constatés et patrimoniale. Elle a contribué au renforcement de l'organisation comptable et a mis en évidence les liens entre la comptabilité des matières et la comptabilité générale, afin d'inscrire pleinement les comptes de l'État dans une approche patrimoniale, à travers une fiabilisation accrue des comptes et la préparation du premier bilan d'ouverture de l'État.

Au Niger, une équipe interdépartementale du FMI a conduit une évaluation diagnostique de la gouvernance, à laquelle l'AFO a pris part. Cette évaluation a permis d'identifier les domaines les plus vulnérables aux risques de gouvernance et de corruption, et de proposer les mesures correctrices nécessaires. Par ailleurs, une assistance technique de l'AFO a accompagné la rédaction de la première note sur la budgétisation sensible au climat. Enfin, une visite de prise de contact du conseiller résident en gestion budgétaire a permis d'identifier les priorités à moyen terme.

Au Togo, une mission a contribué à stabiliser le cadre de reporting budgétaire et comptable afin de faciliter son automatisation à l'aide de JasperSoft Server. La mission a constaté que les rapports annuels sont de bonne qualité et produits dans les délais, mais que les rapports infra-annuels doivent être améliorés en matière de fiabilité des données et de délais de production. Elle a formulé des recommandations visant à améliorer la cohérence et la comparabilité des données, renforcer la présentation du budget-programme, assurer la transparence des principaux soldes budgétaires, améliorer le format et la cohérence des rapports comptables, réduire les délais de production, renforcer la fiabilité des comptes et organiser la gestion du système informatique.

Résultat clé : une articulation renforcée et un séquençage approprié des différents volets de la réforme de la GFP.

Exemple de réussite — UEMOA : un guide régional pour le contrôle interne budgétaire et comptable

Au niveau régional, AFRITAC de l'Ouest a contribué à la finalisation du guide consolidé sur le contrôle interne budgétaire et comptable pour les pays de l'UEMOA. Ce guide régional offre un cadre de référence commun pour soutenir l'harmonisation des pratiques entre les pays membres. Il illustre également la valeur ajoutée du développement des capacités à l'échelle régionale pour promouvoir des standards partagés, l'apprentissage par les pairs et une mise en œuvre plus cohérente des réformes de gestion des finances publiques.

Exemple de réussite — Côte d'Ivoire : déployer le contrôle interne budgétaire dans les ministères

AFRITAC de l'Ouest a poursuivi son appui à la Côte d'Ivoire pour le déploiement du contrôle interne

budgétaire dans les ministères, couvrant environ les deux tiers d'entre eux. Au-delà de la diffusion des concepts et des outils, l'assistance a accompagné les ministères dans l'élaboration de leurs cadres de référence. Ces progrès constituent un exemple solide de mise en œuvre soutenue d'une réforme, tout en soulignant l'importance d'un appui continu pour renforcer l'appropriation, consolider les outils et mettre en place un cadre institutionnel dédié.

Exemple de réussite — Guinée-Bissau : renforcer les fonctions essentielles du Trésor et la coordination des réformes de GFP

En Guinée-Bissau, l'appui d'AFRITAC de l'Ouest a contribué à renforcer plusieurs fonctions essentielles de la gestion des finances publiques, notamment la budgétisation à moyen terme, la modernisation de la comptabilité, la gestion de la trésorerie et la mise en œuvre du Compte unique du Trésor. Les missions ont également soutenu la coordination de l'agenda global des réformes de GFP et aidé à identifier les priorités à moyen terme. Cet exemple montre comment un appui ciblé peut contribuer à maintenir la dynamique des réformes et à renforcer les systèmes budgétaires et de trésorerie dans un contexte fragile.

Exemple de réussite — Bénin, Burkina Faso et Côte d'Ivoire : apprentissage par les pairs sur l'investissement public et les réformes budgétaires

Les immersions professionnelles organisées au Bénin ont permis à des cadres du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire de tirer parti de l'expérience béninoise en matière de gestion des investissements publics et de réformes budgétaires. Les échanges ont mis en évidence des enseignements pratiques sur la planification stratégique, la digitalisation des systèmes de gestion des investissements publics, l'intégration des considérations climatiques dès la conception des projets, la planification de l'entretien des actifs et la transparence budgétaire. Cet exemple illustre l'efficacité de l'apprentissage par les pairs comme moyen économique de diffuser les expériences de réforme entre les pays membres d'AFRITAC de l'Ouest.

ANALYSE MACRO-BUDGETAIRE

Le programme a renforcé l'intégration des prévisions macroéconomiques et budgétaires, avec un accent sur les outils de prévision, l'analyse des risques budgétaires et la coordination régionale.

Au niveau régional, deux séminaires AFO-UEMOA-AFRISTAT ont appuyé l'analyse conjoncturelle et l'actualisation des prévisions 2025–2028. Un guide régional sur les risques budgétaires a également été lancé pour harmoniser les pratiques.

Au niveau des pays, 12 missions ont été organisées.

En Mauritanie, une mission FAD-AFO a évalué la gestion macro-budgétaire et recommandé de renforcer la coordination, les prévisions et la stratégie budgétaire à moyen terme.

En Guinée, la mission FAD-AFO soutenue par l'UE a examiné le budget-programme, la comptabilité, le reporting et les risques budgétaires, tout en validant le mandat du conseiller résident.

Au Mali, l'appui a porté sur l'utilisation du modèle MME/DNPD rénové, la formation des équipes et la mise en œuvre des recommandations antérieures.



Mali-Optimisation de l'utilisation du modèle MME/DNPD rénové

Une immersion professionnelle au Burkina Faso a favorisé l'apprentissage par les pairs sur les dispositifs de prévision macroéconomique et budgétaire.



Le ministre des Finances du Burkina Faso accorde une audience aux cadres du Mali dans le cadre d'un voyage d'études

En Côte d'Ivoire, une mission a renforcé l'analyse des risques budgétaires liés aux catastrophes naturelles et leur intégration dans la préparation du budget 2026.

Une autre mission en Côte d'Ivoire a appuyé les prévisions macro-budgétaires, l'analyse conjoncturelle et la mise à jour de l'outil Budget Éco.

En Guinée, l'appui a amélioré les prévisions de recettes budgétaires, notamment grâce à l'outil MOPREP et à une formation pratique sur EViews.

En Guinée-Bissau, la mission a renforcé l'utilisation du cadre budgétaire à moyen terme par le ministère des Finances et les ministères sectoriels.

Au Burkina Faso, une mission a renforcé la modélisation macro-budgétaire et la quantification

des risques liés aux catastrophes naturelles. Elle a appuyé les équipes de la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEF) et de la Direction générale du budget (DGB) dans la préparation des analyses de risques destinées à la Déclaration des risques budgétaires (DRB) 2027. Elle a également réalisé un diagnostic de l'IAP rénové, mis en œuvre des améliorations ciblées et amorcé l'intégration d'analyses de sensibilité et de scénarios de chocs liés aux catastrophes naturelles.

Au Togo, l'appui a renforcé la Déclaration des risques budgétaires à travers l'autoévaluation, des exercices pratiques et la diffusion de bonnes pratiques.

Au Mali, la mission a amélioré l'analyse et la quantification des risques budgétaires afin d'enrichir la DRB 2027 et de mieux l'intégrer au cycle budgétaire.

Exemple de réussite — Côte d'Ivoire : intégrer les risques budgétaires liés au climat dans la préparation du budget

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a aidé la Côte d'Ivoire à renforcer l'analyse des risques budgétaires liés aux catastrophes naturelles d'origine climatique. La mission a examiné les méthodologies de quantification de ces risques et adapté le cadre proposé par l'assistance technique du FMI pour la communication et la quantification dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2026. Ces travaux constituent un exemple fort de la manière dont l'appui macro-budgétaire peut aider les pays à mieux intégrer les chocs climatiques dans la planification budgétaire et la gestion des risques.

Exemple de réussite — Burkina Faso : quantifier les risques de catastrophes naturelles pour la déclaration des risques budgétaires

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a renforcé la modélisation macro-budgétaire du Burkina Faso et la quantification des risques liés aux catastrophes naturelles. La mission a appuyé les équipes de la Direction générale de l'économie et de la planification et de la Direction générale du budget dans la préparation des analyses destinées à la Déclaration des risques budgétaires 2027. Elle a également évalué et amélioré le cadre de prévision, tout en amorçant l'intégration d'analyses de sensibilité et de scénarios de chocs liés aux catastrophes naturelles.

Exemple de réussite — Mali et Burkina Faso : renforcer les prévisions macro-budgétaires par l'apprentissage par les pairs

Au Mali, l'appui d'AFRITAC de l'Ouest a contribué à consolider les pratiques de prévision macro-budgétaire grâce à une meilleure utilisation du modèle MME/DNPD rénové, à une formation ciblée et à l'amélioration du modèle. Une immersion professionnelle au Burkina Faso a ensuite permis aux cadres maliens de s'inspirer des dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques utilisés

par leurs pairs pour les prévisions macroéconomiques et budgétaires. Cette initiative a favorisé des échanges techniques pratiques entre pairs et l'établissement de contacts opérationnels entre les équipes.

GESTION DE LA DETTE ET DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS

Le Centre appuie une gestion prudente de la dette publique et le développement des marchés locaux de titres publics. Les activités renforcent les cadres institutionnels, la transparence de la dette, les stratégies de gestion et les capacités des pays et institutions régionales.

Quatre séminaires régionaux, un stage d'immersion et 13 missions d'assistance technique ont été réalisés, avec un financement du gouvernement du Japon.



Séminaire conjoint AFO-AFC, Douala, juillet 2025

Au Sénégal, l'appui a renforcé le cadre institutionnel de gestion de la dette et la transparence du reporting, à travers un plan d'action assorti d'échéances.

En Guinée, une immersion au Bénin a aidé huit gestionnaires de la dette à préparer la réorganisation de la Direction nationale de la dette.

Toujours en Guinée, une mission conjointe FAD-MCM-STA a défini une feuille de route pour améliorer la fiabilité et l'intégration des données de dette.

En Guinée-Bissau, les capacités d'enregistrement, de projection et de reporting de la dette ont été élargies, réduisant la dépendance à quelques agents clés.

En Côte d'Ivoire, l'utilisation de l'outil SDMT et la préparation de la stratégie de dette à moyen terme ont été renforcées.

En Guinée-Bissau, trois agents ont été formés à l'identification des vulnérabilités du portefeuille et à l'utilisation de l'outil SDMT.

Au Sénégal et au Togo, une douzaine d'agents par pays ont renforcé leurs capacités d'analyse des risques du portefeuille de dette.

Au Mali et au Togo, les formations au cadre de viabilité de la dette ont renforcé l'analyse de soutenabilité et le dialogue avec le FMI.

En Mauritanie, l'appui au marché des valeurs du Trésor a favorisé des maturités plus longues, des procédures d'émission actualisées et un meilleur calendrier d'émission 2026.

Au niveau régional, l'appui à l'UEMOA a contribué à la révision du règlement sur la politique d'endettement et la gestion de la dette publique.

Quatre séminaires régionaux ont complété ces appuis, deux avec l'AFC et deux pour des institutions régionales de contrôle et des banques centrales.

Le séminaire conjoint avec l'AFC sur l'audit de la dette a renforcé les capacités de 22 agents en audit interne et gestion de la dette.

Le séminaire destiné à la Cour des comptes de l'UEMOA a formé 32 magistrats et auditeurs à l'audit de la dette publique.

Un séminaire sur les émissions internationales a formé 20 agents aux processus, exigences institutionnelles et risques associés.

Le séminaire pour la BCEAO, la BEAC et la BCC a formé 44 praticiens à la traduction des stratégies de dette en plans annuels d'emprunt.

Exemple de réussite — Guinée-Bissau : renforcer l'enregistrement et le reporting de la dette

En six mois, l'appui d'AFRITAC de l'Ouest a permis d'élargir sensiblement les capacités opérationnelles de la Direction générale de la dette publique de Guinée-Bissau. Le nombre d'agents capables d'enregistrer et de valider les transactions de dette dans le système de gestion des données est passé de deux à dix. Huit agents peuvent désormais produire des projections du service de la dette, six peuvent préparer les données nécessaires au bulletin de la dette et quatre peuvent rédiger de manière autonome un bulletin de base. Ces progrès réduisent le risque de dépendance à l'égard de quelques personnes clés et renforcent la continuité opérationnelle.

SUPERVISION BANCAIRE

Les activités de supervision bancaire ont porté sur les cyber risques, les risques TIC, IFRS 9, la notation prudentielle, l'alerte précoce et les exigences de liquidité et de grands risques. Elles ont aussi renforcé la formation des superviseurs, la supervision des établissements spécialisés et l'intégration des risques climatiques.

En Mauritanie, l'appui a renforcé la supervision des cyber risques et des risques TIC, la mise en œuvre d'IFRS 9 et la revue des règles prudentielles sur les grands risques et les transactions avec parties liées.

En Guinée, l'appui a finalisé le système de notation prudentielle, approfondi la mise en œuvre du LCR, renforcé l'identification des banques systémiques et amélioré la qualité du reporting prudentiel.

Le SGCBU a bénéficié de trois ateliers sur la supervision des établissements financiers spécialisés, les tests de résistance et les plans préventifs de redressement.

L'AFO a également appuyé la BCEAO dans la revue de textes prudentiels sur la cybersécurité, les établissements de paiement et la monnaie électronique.

Deux séminaires interrégionaux ont complété ces appuis sur les risques climatiques et le Pilier 2, avec deux missions bilatérales prévues pour assurer le suivi.

STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES

Les activités AF2027 en statistiques de finances publiques poursuivront la migration vers le MSFP 2014 et le Guide des statistiques de la dette du secteur public. Elles viseront à consolider le TOF de l'administration centrale, élargir la couverture aux autres sous-secteurs du secteur public, améliorer la cohérence flux-stocks et renforcer les statistiques de dette.

Les priorités porteront sur la qualité des données sources, la consolidation des opérations publiques et la production de situations complémentaires. Les appuis couvriront notamment les TOF sectoriels, la classification fonctionnelle des dépenses, les flux de trésorerie, les actifs et passifs financiers, les comptes de patrimoine et les statistiques de dette.

Le programme combinera missions d'assistance technique, séminaires régionaux et apprentissage par les pairs. Il consolidera les acquis des pays avancés, soutiendra les pays fragiles et mobilisera, si nécessaire, le projet D4D du Département des statistiques du FMI.

Deux séminaires régionaux sont prévus pour renforcer les capacités de compilation, partager les expériences et diffuser les bonnes pratiques en matière de SFP et de statistiques de dette.

Les missions d'assistance technique accompagneront la production et la consolidation des TOF/TOFE, l'amélioration des données sources, l'élargissement de la couverture institutionnelle et la cohérence entre les flux, les stocks et la dette.

Exemple de réussite — Mauritanie : digitaliser le reporting des données budgétaires

À partir d'une table de passage conforme au MSFP 2014 et reliée aux codes des comptes publics, AFRITAC de l'Ouest a accompagné les compilateurs dans la configuration du reporting des statistiques de finances publiques dans le logiciel de comptabilité publique ARKAM du ministère des Finances. Le TOFE est ainsi intégré au dispositif de reporting financier

comme les autres rapports standards, ce qui améliore à la fois les délais de production et la qualité des données budgétaires. À ce stade, seules les données de l'administration centrale budgétaire sont couvertes, avec une extension prévue aux autres sous-secteurs lorsque les données sources correspondantes seront disponibles.

Un voyage d'études permettra à trois pays avancés de renforcer leurs pratiques auprès d'une administration expérimentée dans la compilation et l'analyse des SFP.

En Guinée, les missions ont visé à rapprocher les données primaires de l'administration centrale budgétaire et à élargir la couverture institutionnelle des opérations financières publiques. Elles ont mis en évidence les défis liés à la coordination des activités et au rapprochement des données primaires de l'administration centrale budgétaire. L'assistance technique a permis de produire des états des opérations pour les établissements publics administratifs, les collectivités locales et la caisse nationale de sécurité sociale, malgré des difficultés persistantes de collecte des données. La situation de la dette de l'administration centrale budgétaire a également été produite, en assurant l'intégration entre les stocks et les flux.

Au Sénégal, la mission sur les statistiques de la dette du secteur public a permis d'améliorer sensiblement la qualité des statistiques, notamment les séries temporelles, et de conduire une analyse des ajustements stock-flux, réduisant ainsi les écarts inexplicables. Pour pérenniser ces améliorations, la mission a recommandé en priorité d'affiner la classification des dépenses, d'intégrer les effets de change sur la dette en devises et de renforcer la consolidation des données.

Exemple de réussite — Sénégal : améliorer les statistiques de dette du secteur public et l'analyse stock-flux

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest au Sénégal a permis d'améliorer sensiblement la qualité des statistiques de la dette du secteur public, y compris les séries temporelles, et de renforcer l'analyse des ajustements stock-flux afin de réduire les écarts. La mission a également identifié des actions prioritaires pour pérenniser ces acquis, notamment l'affinement de la classification des dépenses, l'intégration des effets de change sur la dette en devises et le renforcement de la consolidation des données.

Au Togo, une étape décisive a été franchie vers une production intégrée, plus exhaustive et conforme aux standards internationaux, tout en soulignant la nécessité de consolider les acquis par un renforcement durable des dispositifs institutionnels et de la qualité des données. Les missions ont posé les bases de l'extension de la couverture aux établissements publics, aux collectivités territoriales et aux organismes de sécurité

sociale, avec la production de TOFE sectoriels plus détaillés et le renforcement des capacités des équipes nationales. Ces acquis ont été consolidés par une amélioration nette de la collecte des données et une montée en charge significative de la production statistique, notamment l'élaboration de TOFE pour un nombre accru d'unités, ainsi que la réalisation d'un exercice d'ajustement stock-flux visant à mieux expliquer l'évolution de la dette publique. Des défis importants subsistent toutefois, principalement en ce qui concerne la qualité et la disponibilité des données sources, les insuffisances des systèmes comptables de certaines entités, ainsi que la nécessité de renforcer la coordination institutionnelle et les capacités techniques.

Exemple de réussite — Togo : élargir la couverture institutionnelle et renforcer le reporting budgétaire

L'assistance technique fournie au Togo dans le domaine des statistiques de finances publiques a permis des progrès importants vers l'alignement avec les normes du MSFP 2014. Avec l'appui continu d'AFRITAC de l'Ouest et du FMI, les autorités ont renforcé la couverture institutionnelle en intégrant progressivement certaines unités extrabudgétaires, collectivités territoriales et caisses de sécurité sociale. Un acquis majeur réside dans l'amélioration de la qualité, de la cohérence et de la fréquence du TOFE de l'administration centrale budgétaire, ainsi que dans le renforcement de la collaboration entre le Trésor, la direction du budget et la Banque centrale.

Au Bénin, les nouveaux canevas de collecte des données sources ont été validés, et les opérations consolidées qui en ont résulté ont permis d'obtenir un TOFE conforme au MSFP 2014, couvrant l'ensemble des administrations publiques.

Exemple de réussite — Bénin : produire un TOFE des administrations publiques conforme au MSFP 2014

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a aidé le Bénin à valider de nouveaux canevas de collecte des données sources et à consolider les opérations afin de produire un tableau des opérations financières de l'État conforme au MSFP 2014. Ces travaux ont permis d'élargir la couverture à l'ensemble des administrations publiques et de renforcer les bases d'un reporting budgétaire plus exhaustif et comparable au niveau international.

Exemple de réussite — Burkina Faso : élargir la couverture des SFP et des statistiques de la dette du secteur public

Au Burkina Faso, l'appui d'AFRITAC de l'Ouest a permis une avancée majeure vers une production intégrée, transparente et conforme aux standards internationaux des statistiques de finances publiques et des statistiques de la dette du secteur public. Les principaux résultats ont inclus la finalisation d'un TOFE

consolidé des administrations publiques, la production de TOFE pour plusieurs sociétés publiques et une meilleure cohérence entre les flux budgétaires et les stocks de dette. Ces travaux ont aussi renforcé la couverture des statistiques de dette du secteur public, tout en préparant l'extension future aux sociétés publiques.

Compte tenu de la dynamique régionale vers une production plus exhaustive, cohérente et conforme aux standards internationaux des statistiques de finances publiques — essentielle pour renforcer l'analyse macroéconomique et la transparence des finances publiques — deux séminaires ont été organisés. Le premier a mis l'accent sur la consolidation des opérations financières des administrations publiques, considérée comme une étape indispensable pour disposer de statistiques intégrées et comparables. Il a permis de renforcer la compréhension des principes de consolidation, d'analyser les pratiques nationales et de partager les expériences des pays, tout en mettant en évidence les disparités persistantes dans l'élargissement du périmètre institutionnel et la production de TOFE sectoriels. Le second séminaire a prolongé ces travaux en se concentrant sur la qualité des données sources et la cohérence des statistiques. Les discussions ont souligné que la fiabilité des SFP repose sur une meilleure gouvernance des données, des mécanismes systématiques de rapprochement — notamment entre le TOFE, la trésorerie et la dette — et un renforcement de l'interopérabilité des systèmes d'information financière.

Dans le cadre du renforcement des capacités en statistiques de finances publiques, l'AFO a organisé un voyage d'études à Ouagadougou, au Burkina Faso, au profit de cadres de la Guinée-Bissau, du Mali et du Niger. Cette mission d'apprentissage par les pairs visait à accompagner ces pays dans leur transition vers le cadre du MSFP 2014, en s'inspirant de l'expérience avancée du Burkina Faso. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques qui sous-tendent la production des SFP, notamment en matière de sectorisation des unités institutionnelles, de collecte et de traitement des données, ainsi que de compilation et de consolidation des tableaux des opérations financières.

L'expérience du Burkina Faso a mis en évidence l'importance d'un cadre institutionnel structuré, reposant sur des comités techniques, une coordination interinstitutionnelle efficace et des outils adaptés. Plusieurs orientations ont été retenues par les pays bénéficiaires, notamment la révision des cadres institutionnels, le renforcement des capacités des acteurs, l'amélioration des systèmes de collecte et de traitement des données, la mise en place d'outils de compilation performants et l'élaboration de feuilles de route pour une migration complète vers le MSFP 2014.

STATISTIQUES DU SECTEUR REEL

L'AFO a appuyé ses pays membres dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et dans les travaux de changement d'année de base des comptes nationaux, avec un appui particulier au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger pour la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT). Un atelier régional a offert une formation approfondie sur les méthodes de désaisonnalisation aux comptables nationaux et aux analystes de dix pays de l'AFO, afin de soutenir la publication des CNT et d'indicateurs de haute fréquence. L'AFO a également participé à un webinaire organisé par l'UEMOA sur la compilation du PIB trimestriel selon l'approche par les dépenses, favorisant le partage de connaissances entre 46 statisticiens de huit États membres.

Un accompagnement à distance a aidé l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo à finaliser les tableaux des comptes financiers pour 2019–2020 et à intégrer l'approche par les dépenses dans les CNT.

L'Institut national de la statistique (INS) du Niger a reçu un appui pour aligner les CNT sur les nouveaux comptes nationaux annuels, avec la production de séries préliminaires et de la documentation associée.

L'Institut national de la statistique (INSTAT) du Mali a été accompagné dans la finalisation et la publication des séries rétropolées révisées du PIB, ainsi que dans la planification des futurs besoins de renforcement des capacités.

Exemple de réussite — Togo : renforcer les comptes nationaux trimestriels par l'approche dépenses

L'appui à distance d'AFRITAC de l'Ouest a aidé l'INSEED du Togo à finaliser les tableaux des comptes financiers pour 2019–2020 et à intégrer l'approche par les dépenses dans les comptes nationaux trimestriels. Ces travaux ont contribué à renforcer la couverture et la cohérence méthodologique des statistiques du secteur réel. Ils montrent également qu'un appui ciblé à distance peut aider les instituts nationaux de statistique à maintenir les progrès dans la production d'indicateurs économiques plus complets et plus rapides.

La Guinée-Bissau a bénéficié d'une revue des méthodologies d'estimation des comptes nationaux annuels, d'un élargissement de la collecte de données et de formations pratiques destinées au personnel chargé de renforcer les comptes nationaux.

L'Agence nationale de la statistique de Côte d'Ivoire (ANStat) a affiné les indicateurs de haute fréquence et amélioré la cohérence entre les comptes nationaux annuels et trimestriels, tout en comblant certaines lacunes dans l'utilisation des

sources administratives relatives aux finances publiques et aux sociétés non financières. Une mission a appuyé l'ANStat dans l'identification et le traitement des différentes sources nécessaires à l'élaboration du compte des opérations financières pour l'année 2020, conformément au SCN 2008. Elle a également lancé les travaux d'équilibrage des opérations financières à l'aide d'un tableau « qui-à-qui ». Conformément aux recommandations de la mission, le prochain exercice de changement d'année de base du PIB prévu en 2026 devrait intégrer les données des enquêtes de référence afin d'améliorer davantage les estimations des comptes nationaux annuels.

Exemple de réussite — Côte d'Ivoire : améliorer les indicateurs de haute fréquence et la cohérence des comptes nationaux

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a aidé l'Agence nationale de la statistique de Côte d'Ivoire à affiner les indicateurs de haute fréquence et à améliorer la cohérence entre les comptes nationaux annuels et trimestriels. Les travaux ont également contribué à combler des lacunes liées aux sources administratives pour les finances publiques et les sociétés non financières, et à lancer la préparation du compte des opérations financières à l'aide d'un tableau « qui-à-qui ». Ces améliorations renforcent le suivi économique de court terme et préparent le prochain exercice de changement d'année de base du PIB.

Le Burkina Faso a réalisé des progrès significatifs dans la révision de l'année de base du PIB, en mobilisant de nouvelles sources de données, notamment des enquêtes et des recensements, afin d'actualiser la structure de l'économie. Les estimations indiquent une révision du PIB d'environ 16 % par rapport au niveau de 2022 calculé selon l'ancienne base 2015. Les revues méthodologiques ont montré une bonne conformité aux normes du SCN et une amélioration de la couverture sectorielle.



L'AFO a poursuivi la formation de jeunes cadres intégrés dans les équipes de comptabilité nationale chargées des comptes nationaux annuels et trimestriels des instituts de statistique des dix pays membres, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques de mesure des volumes et des prix du PIB. Pour le PIB annuel, le séminaire a insisté sur la non-additivité des composantes résultant de l'utilisation des volumes chaînés. Pour le PIB trimestriel, il a présenté les deux méthodes permettant le raccordement aux estimations annuelles du PIB.

Exemple de réussite — Burkina Faso : changer l'année de base du PIB pour mieux refléter la structure de l'économie

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a aidé le Burkina Faso à réaliser des progrès significatifs dans la révision de l'année de base du PIB, en mobilisant de nouvelles données issues d'enquêtes et de recensements. Les estimations actualisées améliorent la structure et la couverture sectorielle des comptes nationaux et indiquent une révision à la hausse du PIB d'environ 16 % par rapport à l'ancienne base 2015. Les revues méthodologiques ont également confirmé une bonne conformité aux normes du Système de comptabilité nationale, renforçant la crédibilité et l'utilité des comptes nationaux pour l'analyse macroéconomique.

Exemple de réussite — Niger : aligner les comptes nationaux trimestriels sur les nouveaux comptes annuels

L'appui d'AFRITAC de l'Ouest a permis à l'Institut national de la statistique du Niger d'aligner les comptes nationaux trimestriels sur les nouveaux comptes nationaux annuels. L'assistance a aidé à produire des séries trimestrielles préliminaires et la documentation associée, renforçant ainsi la cohérence entre les statistiques de haute fréquence et les comptes annuels. Ces progrès soutiennent un suivi économique conjoncturel plus rapide et offrent aux décideurs une base statistique plus cohérente pour l'analyse macroéconomique.

SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PARTENAIRES

AFRITAC de l'Ouest a renforcé ses actions de sensibilisation et de mobilisation des partenaires au cours de l'exercice 2026, à travers un dialogue régulier avec les partenaires au développement, une coordination avec les institutions régionales, des comptes rendus de missions et des visites de haut niveau dans les pays. Ces efforts ont contribué à accroître la visibilité des travaux du Centre, à promouvoir les synergies avec d'autres partenaires de mise en œuvre et à consolider l'appui à l'exécution de la Phase V.

Fait saillant — Engagement de haut niveau avec les autorités nationales et les partenaires

Le Directeur du Centre s'est rendu en Guinée, au Niger, au Togo et au Bénin afin de rencontrer les responsables gouvernementaux, les partenaires financiers et les interlocuteurs nationaux. Ces visites ont permis de présenter le rôle d'AFRITAC de l'Ouest, d'échanger sur les priorités des pays et d'identifier des possibilités de coordination

renforcée. Des séances de travail avec les points focaux de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ont également contribué à renforcer l'appropriation du programme de travail et à améliorer l'alignement entre l'assistance technique et les besoins des pays membres.

Fait saillant — Coordination avec les partenaires lors des activités de développement des capacités

AFRITAC de l'Ouest a poursuivi une coordination étroite avec d'autres partenaires de mise en œuvre lors des missions, des diagnostics et des événements régionaux. À titre d'exemple, l'évaluation TADAT au Togo a été conduite avec le FMI, l'ATAF, la Banque mondiale et la France, tandis qu'une mission appuyée par l'Union européenne a été menée en Guinée sur la budgétisation par programme, la comptabilité budgétaire, le reporting et la gestion des risques budgétaires. Cette coordination a permis d'éviter les chevauchements, d'améliorer le séquençage des interventions et de renforcer un dialogue de réforme partagé avec les autorités nationales.

Fait saillant — Institutions régionales et plateformes d'apprentissage entre pairs

La collaboration avec l'UEMOA, la BCEAO, la Commission bancaire de l'UMOA, AFRISTAT, AFRITAC Centre et AFRITAC Sud a permis d'élargir la portée des activités de développement des capacités d'AFRITAC de l'Ouest. Les séminaires régionaux et les événements d'apprentissage entre pairs ont soutenu l'harmonisation des approches en matière de gestion des finances publiques, d'analyse macrobudgétaire, de gestion de la dette, de supervision bancaire, de statistiques de finances publiques et de statistiques du secteur réel. Ces plateformes ont également permis aux pays membres d'échanger des expériences pratiques de réforme et de développer des réseaux professionnels.

Fait saillant — Renforcement de la visibilité des donateurs et du soutien à la Phase V

Les activités de sensibilisation auprès des partenaires donateurs ont permis de communiquer les résultats du Centre, ses besoins de financement et les priorités de la Phase V. Les comptes rendus de missions, la participation à des événements de partenaires et

les échanges réguliers ont offert des occasions de mettre en valeur les résultats concrets obtenus dans les différents domaines d'intervention et d'expliquer comment le soutien continu des partenaires peut contribuer à maintenir la mise en œuvre des activités, en particulier dans les contextes fragiles et dans les domaines nécessitant un engagement pluriannuel.

ÉTATS FINANCIERS

Budget de la Phase V. Le budget de la Phase V de l'AFRITAC de l'Ouest s'élève à **57,3 millions de dollars des États-Unis** pour la période septembre 2024–avril 2029. Ce montant comprend le budget du programme financé par les partenaires et les pays membres, la contribution du FMI ainsi que la contribution en nature du pays hôte. Hors contribution du FMI et contribution en nature du pays hôte, le besoin de financement à mobiliser auprès des partenaires au développement et des pays membres s'élève à **49,4 millions de dollars**.

Contributions des pays membres. Les contributions attendues des pays membres s'élèvent à **8,0 millions de dollars** sur l'ensemble de la Phase V. Au 30 avril 2026, cinq des dix pays membres avaient signé des lettres d'entente, correspondant à des engagements signés d'environ **3,6 millions de dollars**. Seule la Côte d'Ivoire, en tant que pays hôte, avait versé **0,6 million de dollar** en espèces, tandis que des transferts internes de **0,6 million de dollar** provenant de la phase précédente avaient également été enregistrés.

Financement attendu des partenaires. Les partenaires au développement et le FMI devraient couvrir le solde du besoin de financement de la Phase V. La contribution du FMI est estimée à **7,3 millions de dollars**, tandis que les financements des partenaires devraient compléter les contributions des pays membres afin d'assurer la pleine mise en œuvre du programme de travail.

Situation au 30 avril 2026. Les engagements signés des partenaires et des pays membres, ajoutés aux contributions du pays hôte et du FMI, s'élevaient à **38,8 millions de dollars**, contre un budget de **57,3 millions de dollars** prévu dans le document de programme de la Phase V. Il en résulte un écart de financement restant d'environ **18,5 millions de dollars**. En termes de trésorerie, les contributions reçues de sept partenaires — l'Union européenne, la France, la Chine, l'Arabie saoudite, la Belgique, la Norvège et l'Allemagne — s'élevaient à **21,9 millions de dollars**.

Implications de l'écart de financement. L'écart de financement de **18,5 millions de dollars** représente un

risque important pour la mise en œuvre complète de la Phase V. S'il n'était pas comblé, il pourrait limiter la capacité du Centre à maintenir le niveau prévu d'assistance technique, à assurer la présence des conseillers résidents, à financer les séminaires régionaux et les activités d'apprentissage par les pairs, ainsi qu'à fournir un appui rapide aux pays membres fragiles ou confrontés à de fortes contraintes de capacité.

Exécution budgétaire de l'année fiscale 2026. Au 30 avril 2026, les dépenses engagées au titre de l'année fiscale 2026 s'élevaient à **8,6 millions de dollars**, soit **74 %** du budget prévu. Ce taux d'exécution reflète le report ou l'annulation de plusieurs activités en raison des conditions politiques et sécuritaires dans certains pays, ainsi que le départ de deux conseillers résidents et le délai nécessaire au recrutement de leurs remplaçants.

Tableau 2. Exécution du budget de l'année fiscale 2026

En milliers de dollars des États-Unis, au 30 avril 2026

Projet	Résumé par phase			AF2026			AF2027
	Budget du programme	Budget opérationnel	Dépenses	Budget opérationnel	Dépenses	Taux d'exécution (%)	Budget proposé 1/
Gestion des finances publiques	13,893	13,538	3,826	2,816	2,071	74%	2,253
Administration des douanes	4,805	4,471	1,111	974	716	73%	779
Administration fiscale	9,933	9,765	3,086	2,003	1,699	85%	1,642
Supervision et réglementation bancaires	4,822	4,757	1,429	995	833	84%	945
Statistiques du secteur réel	4,644	4,595	1,402	970	863	89%	999
Statistiques de finances publiques	4,005	3,933	1,246	828	779	94%	787
Projet administratif	2,470	2,239	526	492	346	70%	379
Projet de formation	-	-	-	-	-	0%	-
Gouvernance et évaluation (y compris le conseiller/encadrement en GAR)	404	382	13	91	13	14%	94
Réserve budgétaire stratégique	1,103	990		237	-	0%	154
Cadres macroéconomiques	175	66	66	-	-	0%	-
Sous-total	46,253	44,722	12,704	9,405	7,319	78%	8,032
Gestion des fonds fiduciaires	3,238	3,131	889	658	512		562
Total	49,491	47,852	13,593	10,064	7,832	78%	8,594
Dépenses du FMI	7,254	7,254	1,438	1,460	744	51%	1,765
Contribution en nature du pays hôte	560	560	80	120	-	0%	120
Total	57,305	55,666	15,031	11,644	8,576	74%	10,479

Tableau 3. État des contributions financières pour la Phase V

En millions de dollars des États-Unis, au 30 avril 2026

Informations sur l'accord/l'avenant					Contribution reçue		Contribution attendue (dollars É.-U.)	
Partenaires/Membres	Date de signature 1/	Devise	Montant	Dollars É.-U.	Devise de l'accord	Dollars É.-U.	Demandé	Contributions futures 2/
Partenaires				24.3		21.9	0.0	2.6
Belgique	09/12/2021	EUR	1.0	1.1	1.0	1.1	0.0	0.0
Chine	21/12/2023	USD	4.0	4.0	4.0	4.0	0.0	0.0
Commission européenne	05/06/2024	USD	10.4	10.4	10.4	10.2	0.0	0.0
France	13/04/2024	EUR	4.6	4.9	2.4	2.7	0.0	2.6
Allemagne	22/12/2022	EUR	1.0	1.1	1.0	1.1	0.0	0.0
Norvège	05/12/2025	NOK	10.0	1.0	10.0	1.0	0.0	0.0
Arabie saoudite	13/08/2024	USD	1.9	1.9	1.9	1.9	0.0	0.0
Membres				3.6		0.0	1.7	1.9
Bénin	19/12/2025	USD	0.6	0.6	0.0	0.0	0.4	0.2
Guinée	23/10/2025	USD	0.9	0.9	0.0	0.0	0.2	0.7
Guinée-Bissau	10/09/2025	USD	1.0	1.0	0.0	0.0	0.5	0.5
Togo	03/09/2025	USD	1.1	1.1	0.0	0.0	0.6	0.5
Total partenaires et membres				28.0		21.9	1.7	4.5
Transferts internes 3/								
Bénin				0.039	0.000	0.039	0.000	0.000
Burkina Faso				0.008	0.000	0.008	0.000	0.000
Côte d'Ivoire				0.047	0.000	0.047	0.000	0.000
France				0.394	0.000	0.394	0.000	0.000
Guinée				0.008	0.000	0.008	0.000	0.000
Mali				0.016	0.000	0.016	0.000	0.000
Mauritanie				0.029	0.000	0.029	0.000	0.000
Sénégal				0.046	0.000	0.046	0.000	0.000
Total des transferts internes				0.6		0.6	0.0	0.0
Pays hôte et FMI								
Pays hôte								
Espèces		USD	2.4	2.4		0.6	1.3	0.5
En nature				0.6				
FMI				7.3				
Total pays hôte et FMI				10.2				

Total général	38.8	23.1	3.0	5.0
Budget du document de programme	57.3			
	-18.5			

1/ Peut également se référer aux accords en cours de négociation et à la date d'approbation des accords de partenariat pour le développement des capacités (par exemple, accords-cadres/flexibles).

2/ Le montant des contributions futures est fixé à zéro pour les versements déjà effectués.

3/ Fait référence aux transferts d'une phase du programme à une autre (par exemple, reports de phase).

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE FISCALE 2027

A. Synthèse

Le programme de travail AF2027 présente les activités prévues par domaine pour appuyer les pays membres. Il combine assistance technique, séminaires régionaux et apprentissage entre pairs, avec un accent sur les priorités nationales, les orientations du FMI et les pays fragiles.

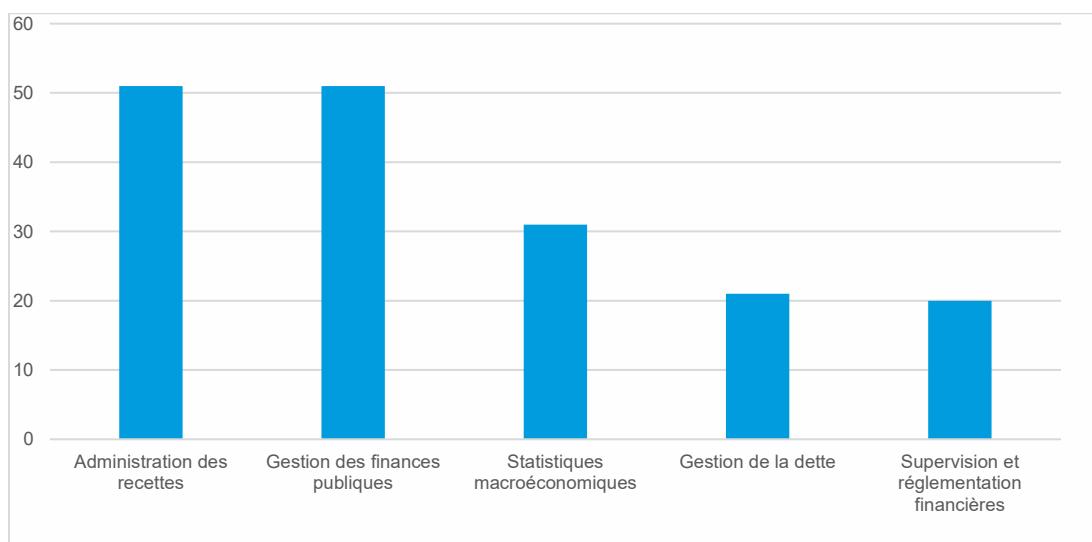
B. Objectifs transversaux

- Consolider les fondamentaux de la gestion des finances publiques (préparation budgétaire, exécution, contrôle, transparence et *value-for-money*).
- Accélérer la transition numérique et la gouvernance des données (qualité, centralisation, interopérabilité, exploitation analytique), au

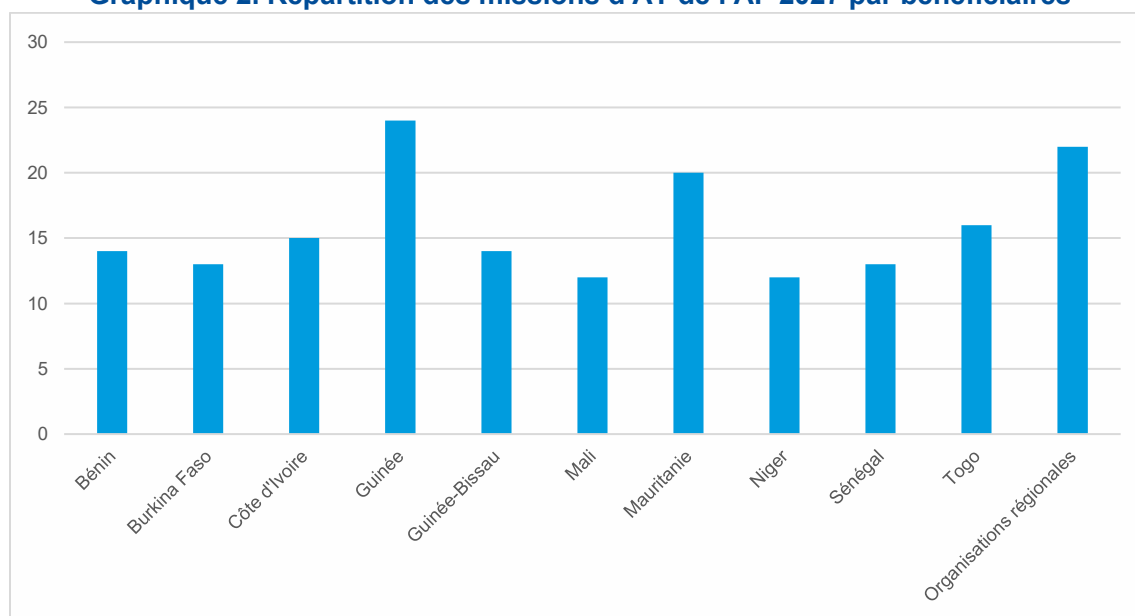
service d'une gestion fondée sur les résultats (KPI) et la redevabilité.

- Renforcer la gestion des risques (fiscaux, douaniers, budgétaires et financiers) et la conformité, y compris via des approches d'analyse avancée et, lorsque pertinent, des techniques d'apprentissage automatique.
- Développer le capital humain (professionnalisation RH, formation continue, immersion/peer-learning) et accompagner la conduite du changement.
- Promouvoir la coopération interinstitutionnelle et régionale (notamment douanes–impôts et appuis aux instances UEMOA), afin d'harmoniser les pratiques et diffuser les bonnes pratiques.

Graphique 1. Répartition des missions d'AT de l'AF 2027 par domaines



Graphique 2. Répartition des missions d'AT de l'AF 2027 par bénéficiaires



I. ACTIVITÉS PRÉVUES PAR DOMAINE

A. Administration douanière

Contexte et priorités

Le programme douanier 2027 vise à moderniser les fonctions clés des administrations douanières en renforçant le contrôle a posteriori, la gestion des risques, la gouvernance des données, la simplification des procédures, les ressources humaines et la coopération douanes-impôts.

Activités programmées et résultats attendus

Les activités prévues combinent deux ateliers régionaux et 26 missions d'assistance technique dans les pays membres.

Ateliers régionaux

- Abidjan, octobre 2026 : cryptomonnaies, flux financiers illicites et rôle de la douane, en coordination avec les autorités fiscales et de renseignement financier.
- Dakar, décembre 2026 : exploitation des données historisées de SYDONIA/ASYCUDA pour le ciblage, l'analyse miroir, le contrôle a posteriori et la gestion des risques.

Missions d'assistance technique

Au total, 26 missions appuieront les priorités ci-dessus, selon la répartition présentée au tableau 4.

Tableau 4. Missions prévues par pays en Administration douanière

Pays	Nombre de missions	Thèmes / Activités	Jalons / Résultats attendus
Bénin	2	Amélioration de la gouvernance des données ; Guide pour le contrôle a posteriori	Stratégie analytique adoptée ; PCA renforcé
Burkina Faso	2	Gestion des Ressources Humaines ; Revue des processus de dédouanement	Alignement OMC ; procédures simplifiées
Côte d'Ivoire	3	Gouvernance des données ; Contrôle a posteriori ; Renseignement douanier	Ciblage amélioré ; renseignement opérationnel
Guinée	3	Gestion des risques ; Formation sur l'analyse miroir pour le contrôle a posteriori ; mise en œuvre du plan stratégique de modernisation	Système de risque ; pilotage renforcé
Guinée-Bissau	2	Gestion RH ; formation de formateurs.	Fonction RH structurée ; formation intégrée
Mali	3	Gestion des risques ; gouvernance des données ; gestion RH	Diagnostic RH ; gouvernance des données
Mauritanie	3	Amélioration du système de sélectivité ; Contrôle après dédouanement ; Mise en œuvre de la stratégie de modernisation	PCA introduit ; suivi structuré
Niger	3	Contrôle après dédouanement ; amélioration de la gestion des exonérations ; amélioration du contrôle après dédouanement	Risque structuré ; exonérations mieux suivies
Sénégal	2	Amélioration du contrôle après dédouanement ; échange de données douanes-impôts	Ciblage + coordination renforcée
Togo	3	Développement du modèle ML pour la gestion des risques ; Amélioration du contrôle après dédouanement ; fiscalité des produits pétroliers	Outils d'analyse adoptés ; régimes rationalisés

B. Administration fiscale

Contexte et priorités

Le programme fiscal AF2027 s'articule autour de deux priorités : renforcer les fonctions essentielles des administrations fiscales et accompagner les réformes structurées à moyen terme. Les appuis porteront notamment sur le répertoire des contribuables, l'élargissement de l'assiette, la gestion des risques, le contrôle, le recouvrement, la gouvernance, la transparence, les préparations TADAT et les stratégies de mobilisation des recettes.

Axe 1. Renforcer les fonctions de base : immatriculation, conformité, contrôle, recouvrement, gestion des données et amélioration du civisme fiscal.

Axe 2. Appuyer les réformes à moyen terme, notamment la gouvernance, la transparence, la préparation des évaluations TADAT et les stratégies de mobilisation des recettes.

Une attention particulière sera accordée aux États fragiles et affectés par les conflits. Les appuis au Burkina Faso, au Mali, au Niger et à la Guinée-Bissau resteront flexibles, adaptés aux capacités disponibles et centrés sur les fonctions essentielles.

La collaboration avec la Commission de l'UEMOA sera renforcée afin d'harmoniser les pratiques, diffuser les outils régionaux et appuyer les réformes communes.

Un projet régional spécifique avec l'UEMOA visera à soutenir l'harmonisation fiscale. Il pourra couvrir le remboursement des crédits de TVA, la mobilisation des recettes, les procédures fiscales et le numéro TVA régional, en lien avec la CEMAC.

Les principaux domaines d'intervention seront :

- Renforcement de l'intégrité du répertoire des contribuables et contribution à son élargissement ;
- Élargissement des sources d'informations et amélioration du traitement et de l'analyse des données à des fins fiscales ;
- Analyse des principaux risques fiscaux et conception d'un plan d'amélioration du civisme fiscal ;
- Fiscalisation du secteur informel et amélioration de la lutte contre la fraude fiscale ;
- Amélioration du cadre de gouvernance et renforcement de la transparence des administrations fiscales ;
- Renforcement des capacités en matière de conduite du changement et de gestion des réformes.

Activités programmées et résultats attendus

Séminaire régional. Le séminaire sur la comptabilisation des recettes et le remboursement des crédits de TVA réunira les administrations fiscales et la comptabilité publique afin d'identifier les bonnes pratiques et de proposer une feuille de route régionale.

Séminaire régional. L'atelier sur le contentieux fiscal, organisé avec l'UEMOA, visera à moderniser et harmoniser les procédures de traitement des réclamations et litiges fiscaux.

Missions d'assistance technique et apprentissage par les pairs. Les missions prévues sont présentées au tableau 2. Elles seront complétées par la participation aux missions du FAD et par des immersions dans des administrations fiscales de référence.

Tableau 5. Missions prévues par pays en administration fiscale

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Bénin	2	Renforcement de la gestion des restes à recouvrer fiscaux (RBM, TADAT DA5-19 a DA5-20)	Le pilotage du recouvrement, notamment via les fonctions automatisées du logiciel SIGIBE, est amélioré et les capacités des agents en charge du recouvrement sont renforcées.
		Développement de la programmation automatisée du contrôle fiscal (TADAT DA6-21)	La qualité de la programmation automatisée du contrôle fiscal est renforcée et le recours à cette méthode de sélection des dossiers est élargi.
Burkina Faso	2	Renforcement des capacités en matière de conduite des réformes et institutionnalisation d'une stratégie de réforme pluriannuelle et claire (RBM)	Un plan d'actions post TADAT est élaboré
		Renforcement de l'analyse risque dans la programmation des contrôles fiscaux (TADAT DA6-21)	La programmation automatisée des contrôles fiscaux est évaluée et ajustée
Côte d'Ivoire	2	Renforcement de la collecte des données utiles à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (RBM, TADAT DA6-22)	Un plan et procédures internes de renforcement de la collecte et du traitement des données de SIGICI et de la facture électronique visant l'élargissement de l'assiette fiscale sont mis en place
		Renforcement de la collecte des données utiles à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (RBM, TADAT DA6-22)	Les principales sources de données électroniques avec une forte valeur ajoutée en matière d'élargissement de l'assiette sont identifiées pour être exploitées sur la base d'un tableau des risques et d'anomalies pré identifiées
Guinée	3	Amélioration de l'intégrité et élargissement du répertoire (RBM, TADAT DA1-2)	Les principaux risques d'incivisme fiscal identifiés dans le plan stratégique de modernisation (PSM 2024-2026) sont évalués
		Renforcement du pilotage et des opérations de contrôle fiscal (TADAT DA6-21)	Le pilotage et les opérations de contrôle sont renforcés.
		Segmentation des arriérés et recouvrement fondé sur le risque (RBM, TADAT DA5-19 a DA5-20)	Le pilotage et les opérations de recouvrement sont renforcés
Guinée Bissau	2	Amélioration de la qualité du fichier des contribuables (TADAT DA1-1)	La qualité et l'intégrité du fichier des contribuables sont renforcées, la segmentation des contribuables est actualisée.
		Suivi du plan d'action visant à favoriser le respect spontané des obligations fiscales et organisation d'un atelier de renforcement des capacités des gestionnaires de portefeuille d'entreprises	Le plan d'action résultant de la dernière mission FAD visant à favoriser le respect spontané des obligations fiscales est mis en œuvre
Mali	2	Poursuite du renforcement des fonctions de base de l'administration des moyennes entreprises (RBM, TADAT DA2-3 a DA2-5)	Plan de pilotage et de maîtrise des risques de conformité des moyennes entreprises adopté et mis en œuvre.
		Appui à l'opérationnalisation des procédures d'enquêtes, de recherche, de renseignement et de traitement des données fiscales (TADAT DA6-22)	Les procédures et techniques d'enquêtes visant la détection des fraudes sont formalisées et appropriées par les brigades d'enquêtes (1)

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Mauritanie	3	Assistance à la DGI pour la conception d'un plan de programmation du contrôle fiscal basé sur l'analyse risque. (TADAT DA6-21)	Un plan de programmation du contrôle fiscal basé sur l'analyse risque est élaboré.
		Phase 2 de l'opérationnalisation du nouvel organigramme de la DGI : organisation d'un atelier afin de valider les fonctions et responsabilités des différentes unités composant le nouvel organigramme	Les fonctions et responsabilités des différentes unités composant le nouvel organigramme de la DGI sont clairement précisées et sont assimilées par les cadres
		Mission conjointe douanes-impôts : Renforcer la gouvernance et la gestion de la conformité fiscale dans la zone franche de Nouadhibou	La gouvernance de la zone franche de Nouadhibou est renouvelée et son fonctionnement est amélioré.
Niger	3	Renforcement des capacités de l'équipe en charge de l'automatisation de l'analyse risque (TADAT DA6-21)	L'équipe dédiée programme de façon automatisée les contrôles fiscaux
		Modernisation des procédures de recherche, de renseignement et de traitement des données fiscales (TADAT DA6-22)	La collaboration entre la douane et les impôts en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale est relancée
		Cartographie des risques et ciblage du contrôle fiscal (TADAT DA6-21)	La programmation du contrôle fiscal externe se fait sur la base de l'analyse risque
Sénégal	2	Rétablissement du dialogue avec les autorités fiscales	Un plan de travail pour l'exercice fiscal est validé.
		Renforcement de l'intégrité et de la fiabilité du répertoire des contribuables (RBM, TADAT DA1-1)	Une méthodologie de saisie et de mise à jour des données du fichier des contribuables au moyen du Système informatique de validation des adresses physiques (SIVAP) est définie
Togo	3	Renforcement des capacités en matière de conduite des réformes et institutionnalisation d'une stratégie de réforme pluriannuelle et claire (RBM)	Un plan d'actions post TADAT est élaboré
		Renforcement de la maîtrise des risques opérationnels phase 1 (RBM, TADAT, DA2-6)	Le système d'information de l'OTR est évalué
		Renforcement de la collecte des données utiles à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (RBM, TADAT DA6-22)	Schema de conception de l'exploitation automatique des données élaboré
UEMOA	1	Appui à la modernisation et l'harmonisation du cadre de gouvernance et des procédures fiscales (RBM)	Séminaire sur le projet régional de renforcement de capacité en administration fiscale organisé et feuille de route de mise en œuvre élaborée.

C. Gestion des dépenses publiques – aspect budget

Contexte et priorités

Le programme GFP-comptabilité et trésorerie AF2027 vise deux priorités : poursuivre la

transition vers la comptabilité en droits constatés et patrimoniale, et consolider le Compte unique du Trésor. Les appuis porteront sur les états financiers, le contrôle interne comptable, les bilans d'ouverture, la comptabilité des matières, l'informatisation comptable, la gestion de trésorerie et l'articulation avec la dette publique.

Activités programmées et résultats attendus

Séminaires régionaux.

Trois séminaires sont prévus : participation au FOHBAC, séminaire conjoint avec AFRITAC Centre sur les réformes comptables et la trésorerie, et atelier régional sur le traitement comptable et le remboursement des crédits de TVA.

Appui régional. L'AFO poursuivra son appui à l'UEMOA, notamment pour les travaux préparatoires à la relecture des directives communautaires de gestion des finances publiques.

Missions d'assistance technique et immersion. Quinze missions sont prévues, dont trois en Guinée, deux au Bénin, en Guinée-Bissau et en Mauritanie, et une dans les autres pays. Un stage d'immersion appuiera les pays les plus avancés dans la préparation du bilan d'ouverture et la production des états financiers annuels.

Tableau 6. Missions prévues en Gestion des dépenses publiques (Budget)

Pays	Nombre d'activités	Activités	Jalons AF2027
Benin	2	Mission 2 sur à la mise en œuvre du contrôle interne budgétaire (CIB)	La démarche du CIB est déployée auprès d'un groupe de ministères
		Mission 3 sur à la mise en œuvre du CIB	La démarche du CIB est déployée auprès d'un deuxième groupe de ministères
Burkina Faso	1	Appui à la prise en compte de la dimension climatique dans la gestion des investissements publics (GIP)	La dimension climatique est prise en compte dans le décret portant cadre général de GIP, ainsi que dans les guides de maturation/sélection de projets
Côte d'Ivoire	2	Appui à la budgétisation sensible au genre (BSG)	La démarche et les outils de BSG sont appréhendés par les principaux acteurs
		Suite de l'appui à la mise en place du contrôle interne budgétaire	La démarche du CIB est généralisée dans tous les ministères
Guinée	1	Suivi de la mission interdisciplinaire sur la plateforme de partage des données économiques et financières	Les recommandations de la précédente mission sur le volet budgétaires sont progressivement mises en œuvre
Guinée Bissau	3	Consolidation des fondamentaux de la préparation du budget	Le processus de préparation du budget s'aligne sur les bonnes pratiques
		Rationalisation du processus de la dépense, y compris la sécurisation du service fait et la déconcentration de l'ordonnancement	Les conditions de sécurisation de la certification de service fait sont établies
		Modernisation des cadres juridique et technique du contrôle financier	Les attributions, le fonctionnement et l'organisation du contrôle financier sont clairement définis par voie réglementaire
Mali	1	A déterminer (<i>peu probable au regard du manque d'intérêt précédemment manifesté par les autorités</i>)	A déterminer
Mauritanie	1	A déterminer (<i>peu probable au regard du manque d'intérêt précédemment manifesté par les autorités</i>)	A déterminer
Niger	1	Rationalisation du processus de la dépense	La chaîne de la dépense est fluidifiée et le service fait, sécurisé
Sénégal	2	Renforcement de l'exécution et du reporting budgétaires	Le processus d'exécution de la dépense est rationalisé et l'ordonnancement effectivement déconcentré au profit des responsables de programme

Pays	Nombre d'activités	Activités	Jalons AF2027
		Appui aux travaux de reclassement des dépenses de transfert au profit des services non personnalisés de l'Etat	Les transferts au profit des services non personnalisés de l'Etat sont expurgés du budget de l'Etat
Togo	1	Mise en œuvre des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP)	La budgétisation et l'exécution du budget d'investissement en AE et CP s'améliorent progressivement
Régional	2	Séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics en Afrique subsaharienne (SEIGIP 5)	La problématique de l'exécution des projets d'investissements publics, y compris en AE et CP, est appréhendée par les participants
		Participation au FoHBAC d'une délégation des pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest	Les participants de l'AFW sont imprégnés du fonctionnement du FoHBAC et peuvent en toute connaissance de cause décider de joindre le forum ou non
Régional UEMOA	2	Participation aux réunions de l'observatoire des finances publiques et du réseau de praticiens de l'UEMOA	Les capacités des cadres en charge de la gestion des finances publiques dans les pays de l'UEMOA sont renforcées sur la mise en œuvre des réformes
		Appui aux travaux de relecture des directives communautaires de gestion des finances publiques de 2009 et de la directive portant Comptabilité des matières	Les directives communautaires de GFP adoptées de 2009 à 2011 sont relues, au regard des avancées et des retours d'expérience des Etats membres, et des standards internationaux
Mission du siège	1	Participation à la mission FAD au Togo sur la réorganisation du ministère de l'Economie et des finances	Un projet d'organigramme du MEF, intégrant les contributions du CR, est disponible

D. Gestion des dépenses publiques – aspect comptabilité et trésor

Contexte et priorités

La poursuite des processus, en cours, de transition à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP) et la consolidation des fondamentaux afin de renforcer la transparence et la qualité des comptes de l'Etat et leur production à bonne date, d'une part, la consolidation du compte unique du trésor (CUT) et la modernisation de la gestion de la trésorerie, d'autre part, demeurent les deux objectifs prioritaires pour les pays de la région. L'AFRITAC Ouest accentue son accompagnement de tous les pays engagés dans la mise en œuvre de la CDCP, ainsi que sur la consolidation du CUT et la modernisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat en vue d'une articulation efficiente avec les autres processus de gestion des finances publiques, en particulier, la gestion de la dette publique. Cet appui est mis en œuvre à travers différents leviers : des missions d'assistance

technique (sur place et/ou à distance), des séminaires régionaux, des guides et des missions d'immersion portant sur ces thèmes.

Les deux objectifs prioritaires du programme s'articulent autour des 3 piliers suivants :

- La poursuite des appuis à la transition à la CDCP, avec l'articulation entre la CDCP et la comptabilité des matières, l'élaboration de guides pratiques relatifs aux opérations d'inventaire et de clôture, la production et la revue qualité des états financiers annuels, la mise en œuvre du contrôle interne comptable, des appuis à la préparation du bilan d'ouverture (BO) et à l'informatisation de la comptabilité générale, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Togo.
- La poursuite des appuis sur la consolidation du CUT, la modernisation de la gestion de la trésorerie, et son articulation avec la gestion de la dette publique, notamment, au Benin, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Niger, et au Togo.

- L'appui à la Commission de l'UEMOA se poursuit avec la participation d'AFRITAC Ouest aux activités de la Commission portant sur ces thématiques. Un stage d'immersion est également prévu sur ce volet de la gestion des finances publiques.

Activités programmées et résultats attendus

Séminaires régionaux. Trois séminaires régionaux sont prévus. Deux activités seront conduites conjointement avec AFRITAC Centre : d'une part, la participation d'une délégation des Etats membres de l'AFRITAC de l'Ouest au Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget d'Afrique Centrale (FOHBAC) qui portera sur le suivi infra-annuel des risques budgétaires et comptables pour une exécution budgétaire maîtrisée et un reporting renforcé ; d'autre part, un séminaire régional sur les enjeux des réformes comptables et de gestion de la trésorerie (dont le thème sera défini au cours des prochaines semaines) et la maîtrise des risques y afférents. Enfin, un séminaire régional sera organisé en faveur des Directions générales du Trésor et de la Comptabilité Publique et des Directions générales des Impôts des Etats membres afin de renforcer et d'harmoniser le traitement comptable et les procédures de remboursement des crédits de TVA.

Missions d'assistance technique. Quinze missions sont prévues dont trois en Guinée, deux au Bénin, en Guinée-Bissau et en Mauritanie, et une dans les autres pays. Les missions au Togo et en Guinée seront réalisées en coordination avec les Conseillers résidents du FMI dans ces pays. Toutes les missions d'assistance technique font l'objet de restitutions auprès du Représentant Résident du FMI avec des partenaires techniques et financiers du pays.

Au niveau régional, dans le cadre des travaux conduits par la Commission de l'UEMOA, deux activités d'appui sont prévues dans le cadre du renforcement des capacités des experts et praticiens des finances publiques de l'UEMOA, avec la participation du Conseiller aux rencontres programmées par la Commission, et les travaux préparatoires à la relecture des directives communautaires de gestion des finances publiques de 2009 et de 2011.

Stage d'immersion. Il est prévu une mission d'immersion pour les Etats les plus engagés dans le processus du BO dans le domaine de la production des états financiers annuels dans un pays de référence à déterminer.

**Tableau 7. Missions prévues par pays en Gestion des dépenses publiques
Comptabilité et Trésor**

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Bénin	2	Appui au renforcement des capacités en matière de comptabilisation des opérations de la dette publique (mission conjointe AFW LTX FAD/MCM)	Les modalités de comptabilisation de la dette publique sont renforcées, appropriées et mises en œuvre.
		Appui au renforcement de l'alignement du plan de trésorerie avec la programmation budgétaire et l'exécution des dépenses, en prenant appui sur la digitalisation du plan de trésorerie de l'Etat (selon disponibilité des ressources)	Des propositions opérationnelles sont apportées afin de permettre l'informatisation des outils que sont le plan d'engagement (PE), le plan de passation des marchés publics (PPM) et le plan de trésorerie (PT) dans les SI du ministère des Finances.
Burkina Faso	1	Appui à la gestion de trésorerie (digitalisation et automatisation du nivellement des comptes bancaires vers le CUT) et à la qualité comptable	Des propositions sont apportées pour (i) digitaliser la gestion de la trésorerie, et automatiser le nivellement des comptes bancaires public vers le CUT ; (ii) cartographier les processus métiers comptables et finaliser

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
		dans la perspective (à moyen terme) de la certification des comptes.	l'assainissement des comptes. Les outils d'opérationnalisation du CIC sont disponibles et la qualité des états financiers s'améliore.
Côte d'Ivoire	1	Appui à la mise en place du Contrôle Interne Comptable (CIC) et à l'élaboration du bilan d'ouverture (thématiques à confirmer avec les autorités au cours d'un prochain entretien avec la DGTCP)	Un plan d'action pour la mise en place du CIC est adopté et la stratégie d'élaboration du BO est mise à jour.
Guinée	3	Appui à l'exploitation du système comptable informatisé de l'Etat, à la revue qualité des états financiers et à l'assainissement des comptes.	Les balances de clôture du premier exercice comptable sous l'exploitation du nouveau système informatique comptable sont fiabilisées.
		Appui à l'assainissement des comptes et au renforcement de la gestion de la trésorerie	Une revue qualité de la balance générale des comptes est réalisée et des propositions sont apportées pour en améliorer la qualité et la fiabilité. Des mesures sont proposées afin de renforcer la gestion de la trésorerie et le dispositif du CUT.
		Appui à l'articulation entre la Comptabilité des Matières et la CDCP (selon disponibilité des ressources)	Un guide d'articulation entre la Comptabilité des Matières et la CDCP est disponible
Guinée Bissau	2	Appui au renforcement des capacités des services du Trésor sur l'élaboration des plans de trésorerie et la gestion de la trésorerie, ainsi qu'à la modernisation de l'organisation des services comptables du Trésor	Les services du Trésor sont aptes à prendre en charge l'élaboration du plan de trésorerie en prenant appui sur l'outil CFAT ; et la réorganisation des services comptables du Trésor se met en œuvre progressivement.
		Appui à la réalisation d'une étude assortie d'un plan d'action pour l'abandon par le Trésor Public du recours aux avances des banques pour le paiement des salaires.	Un plan d'action pour l'abandon par le Trésor Public du recours aux avances des banques pour le paiement des salaires est disponible.
Mali	1	<i>A confirmer et préciser avec les autorités</i>	A déterminer
Mauritanie	2	Appui à la transition à la CDCP : Revue qualité des comptes (travaux d'assainissement et intégration des données de la dette et du patrimoine), ainsi que la modernisation de l'organisation comptable et la mise en œuvre du contrôle interne comptable.	La revue qualité du bilan d'ouverture de l'Etat est assurée et les axes d'amélioration identifiés. Des propositions méthodologiques et opérationnelles sont apportées pour la mise en place du CIC.
		Appui à la mise en œuvre de la CDCP à travers la comptabilité des matières (CM), et revue qualité du bilan d'ouverture et des autres états financiers.	La revue de la mise en œuvre de la CM et de la qualité du bilan d'ouverture de l'Etat est assurée, et les axes d'amélioration identifiés.
Niger	1	Appui à la mise en œuvre de la CDCP, à la modernisation de la gestion de la trésorerie et à la mise en œuvre du CUT	Un plan d'apurement des arriérés cohérent avec le plan de trésorerie est disponible.
Sénégal	1	Appui à la mise en œuvre de la CDCP : préparation du premier BO (A confirmer avec les autorités)	A déterminer

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Togo	1	Appui à l'opérationnalisation du contrôle interne comptable (à travers, notamment, l'élaboration de la cartographie des risques comptables) et à la mise en œuvre du CUT. (Une mission à distance pourrait être éventuellement conduite, en complément, à confirmer avec les autorités)	La cartographie des risques comptables est disponible dans le cadre du CIC, et des appuis sont apportés en faveur du Trésorier Général de l'Etat-TGE dans le cadre de la mise en œuvre du CUT, de l'Agent Comptable Central de l'Etat-ACCE et du Directeur de la Comptabilité Matières afin de renforcer le reporting comptable et la qualité des comptes dans le cadre de la CDCP.
Régional	3	Participation au FoHBAC d'une délégation des pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest	Les participants de l'AFW sont imprégnés du fonctionnement du FoHBAC et peuvent en toute connaissance de cause décider de joindre le forum ou non
		Séminaire sur les systèmes de comptabilisation des recettes et de remboursement des crédits de TVA (séminaire conjoint pris en charge par R2 avec la participation de 1 représentant du Trésor pour chaque Etat membre d'AFW)	Le traitement comptable et le remboursement des crédits de TVA sont clairement définis et mis en œuvre ; les capacités des participants sont renforcées, et les expériences et les bonnes pratiques partagées
		Séminaire sur la modernisation de la gestion de la trésorerie et le CUT et/ou les réformes comptables dans le cadre de la CDCP. (Si possible un séminaire conjoint AFW-AFC)	Les capacités des participants sont renforcées, et les expériences et les bonnes pratiques partagées
Régional UEMOA	2	Participation aux réunions de l'observatoire des finances publiques et du réseau de praticiens de l'UEMOA	Les capacités des cadres en charge de la gestion des finances publiques dans les pays de l'UEMOA sont renforcées en vue de mettre en œuvre les réformes.
		Appui aux travaux de relecture des directives communautaires de gestion des finances publiques de 2009 et de la directive portant Comptabilité des matières	Les directives communautaires de GFP adoptées en 2009 à 2011 sont relues, au regard des avancées et des retours d'expérience des Etats membres, et des standards internationaux
Mission du siège	1	Participation du Conseiller à une mission du Département des finances publiques dans un pays couvert par AFRITAC Ouest	Les problématiques stratégiques et émergentes sont partagées avec le conseiller

E. Statistiques de finances publiques

Contexte et priorités

Les différentes missions d'assistance technique en matière de Statistiques de finances publiques (SFP) ont permis de constater des avancées dans la quasi-totalité des pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest, en particulier dans la compilation du Tableau des opérations financières (TOF) de l'Administration centrale budgétaire (ACB) selon le MSFP 2014 et le processus d'élargissement de son

champ de couverture aux autres sous-secteurs du secteur public.

Ces avancées ont permis à des pays d'exprimer leur volonté de faire migrer le tableau des opérations financières de l'administration centrale budgétaire (TOF-ACB) aux normes du MSFP 2104 d'une part et d'utiliser cette nouvelle version du TOF-ACB pour le suivi des critères du programme économique et financier soutenu par le FMI d'autre part.

Au titre de l'extension du champ de couverture des SFP aux autres sous-secteurs du secteur public, il ressort que :

- a. Un pays produit le TOF complet du secteur public et deux autres élaborent le TOF consolidé du secteur des administrations publiques et ont entamé la production du TOF des sociétés publiques conformément aux principes du *MSFP 2014*.
- b. Sur une base expérimentale, la quasi-totalité des pays élabore le tableau des opérations financières de la sécurité sociale et plus de la moitié produit les TOF des collectivités locales et des unités extrabudgétaires.

En plus du TOFE, des pays produisent d'autres situations du cadre d'analyse des SFP telles que la situation de la dette, la situation des actifs financiers et passifs et souvent même le compte de patrimoine.

Le programme d'activités de l'année fiscale 2027 s'inscrit dans la poursuite du processus de migration des statistiques de finances publiques aux normes internationales en vigueur dont celles du *Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) 2014* et du *Guide des statistiques de la dette du secteur public (GSDSP) 2011*. Il s'inscrit également dans la poursuite de la mise en œuvre de

- La production de situations supplémentaires du cadre d'analyse des SFP (flux de trésorerie, autres flux économiques et comptes de patrimoine) avec un accent particulier sur les statistiques de la dette du secteur public (SDSP) conformément au *Guide des SDSP 2011*.
- La production de la situation des dépenses selon la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP) pour l'ACB au moins ;
- La tenue des ateliers de formation (sous forme de séminaires régionaux réunissant tous les pays membre d'AFO, ou de formations dédiées aux pays) renforce les principes et procédures d'élaboration des situations ci-haut citées, selon la méthodologie des manuels MSFP 2014 et GSDSP 2011, ainsi que des voyages d'étude visant l'apprentissage entre pairs.

la directive N°10/2009/CM/UEMOA portant Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA, qui est, elle-même alignée sur ces deux derniers manuels de référence.

Les objectifs prioritaires s'articulent autour des points suivants :

- **L'amélioration de la cohérence des données primaires requises pour la production des SFP et de la cohérence des SFP** par l'intégration entre les flux et les stocks d'une part et la réduction des écarts statistiques d'autre part. Tous les pays sont concernés par ces travaux.
- **La poursuite de l'élargissement de la couverture institutionnelle du TOF aux autres sous-secteurs du secteur public**, en amenant tous les autres pays (Bénin, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger et Togo) à produire au moins les différents TOF sectoriels du secteur des administrations publiques.
- **La consolidation des opérations financières** au niveau du secteur public pour le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et au niveau du secteur des administrations publiques pour les autres pays à l'exception du Sénégal qui produit déjà le TOF consolidé du secteur public.

Activités programmées et résultats attendus

Le programme de travail de l'AF27 consistera à consolider les acquis, pousser les pays qui connaissent des avancées à maintenir la dynamique, et définir une méthodologie de prise en compte des besoins nouveaux inclus dans le *MSFP 2014*. En outre, le centre accroîtra son assistance à certains pays en particulier ceux dits fragiles et affectés par les conflits.

Séminaires régionaux. Dans le but de renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure prise en charge des activités de compilation des SFP, de favoriser le partage d'expériences et d'identifier les meilleures pratiques, il est projeté, au titre de l'année fiscale AF27, l'organisation de deux séminaires régionaux.

Missions d'assistance technique. Résumées dans le tableau suivant, les missions d'assistance technique s'inscrivent dans le maintien de la dynamique constatée durant l'année fiscale précédente. A ce titre, l'AF27 sera caractérisée par la tenue d'au moins deux missions dans plusieurs pays. Il est à noter aussi que dans certains pays les missions seront conduites conjointement avec des missions financées par le projet (« Data forDecisions, D4D » du Département des Statistiques du FMI, pour un support d'un expert additionnel afin de mieux assister les pays.

Stages d'immersion. Il est prévu un voyage d'études en vue d'un apprentissage auprès des pairs au profit de trois (3) pays suffisamment avancés en matière de compilation des SFP suivant la méthodologie du MSFP 2014. Ce voyage d'études sera effectué dans un pays ayant une expérience approfondie dans la compilation et l'analyse des SFP afin de permettre aux pays bénéficiaires d'améliorer leurs pratiques.

Tableau 8. Missions prévues par pays en Statistiques de finances publiques

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Bénin	2	Basculement au TOFE selon le MSFP 2001/2014. Poursuite des travaux d'extension de la couverture des SFPs a l'ensemble des administrations publiques Production d'une ébauche du bilan financier Prise en compte des avantages en nature dans le TOFE	Mise à jour des SFPs de l'ensemble des APU: i. Série jusqu'à 2025, selon le MSFP 2014 ii. TOFEs des sous-secteurs : iii. – Administration Centrale Budgétaire (ACB) ; iv. – Unités extrabudgétaires ; v. – Collectivités locales.
Burkina Faso	2	Poursuite de l'affinement du TOF consolidées du secteur des administrations publiques selon le MSFP 2014 Poursuite de l'élaboration du TOF des unités extrabudgétaires des Collectivités territoriales Elaboration du TOF des sociétés publiques Elaboration du TOF consolidé du secteur public à titre expérimental Poursuite de l'affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie pour l'administration centrale budgétaire Affinement de la situation des dépenses des sous-secteurs selon la CFAP Production de la situation de la dette du secteur public Elaboration du bilan complet Formation et sensibilisation des acteurs sur la méthodologie du MSFP 2014	Le TOF consolidées du secteur des administrations publiques est affiné Le TOF des unités extrabudgétaires des Collectivités territoriales est élaboré Le TOF des sociétés publiques est produit Le TOF consolidé du secteur public est élaboré à titre expérimental Les situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie sont affinées pour l'administration centrale budgétaire La situation des dépenses des sous-secteurs selon la CFAP est affinée La situation de la dette du secteur public est produite Le bilan complet est élaboré Les acteurs sont formés et sensibilisés sur la méthodologie du MSFP 2014
Côte d'Ivoire	1	Elaboration du TOFE du secteur public selon le MSFP 2014, par la consolidation des TOFEs du sous-secteur des sociétés publiques déjà couvertes, et ceux des sous-secteurs des administrations publiques Affinement des situations de la dette (notamment par le remplissage et publication du Questionnaire des Statistiques de la Dette du Secteur Public-QSDSP), du bilan financier et des flux de trésorerie Intégration des avantages en nature dans le TOFE	Le TOFE du secteur public (comprenant le plus grand nombre de sociétés publiques possible) est régulièrement produit, conformément au MSFP 2014. Production et dissémination régulière du QSDSP Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature

Guinée	2	Poursuite de l'affinement du TOF de l'administration centrale budgétaire suivant le TDB et la BGCT en assurant la cohérence des données primaires Production des TOF des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale à titre expérimental Production des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie pour l'administration centrale budgétaire Affinement de la situation des dépenses de l'ACB selon la CFAP Production de la situation de la dette du secteur public Formation et sensibilisation des acteurs sur la méthodologie du MSFP 2014	Le TOF de l'administration centrale budgétaire suivant le TDB et la BGCT est affiné Les TOF des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale sont produits à titre expérimental Les situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie sont produits pour l'administration centrale budgétaire La situation des dépenses de l'ACB selon la CFAP est affinée La situation de la dette du secteur public est produite Les acteurs sont formés et sensibilisés sur la méthodologie du MSFP 2014
Guinée-Bissau	1	Extension de la couverture des SFPs selon le MSFP 2014 pour tous les sous-secteurs, en y intégrant : - Les unités de la sécurité sociale et - Elargissement du champ de couverture des SFP au sous-secteur des unités extrabudgétaires ; - Les collectivités locales Ébauche des situations de la dette et des flux de trésorerie Encadrement des travaux du comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).	Mise à jour des SFPs ACB pour 2025 Mise en place d'un cadre de collecte de données source pour le reste des sous-secteurs de l'administration publique (extrabudgétaire, collectivités locales et sécurité sociale) selon le MSFP 2014 Formation des acteurs de finances publiques Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon le MSFP 2014
Mali	1	Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014 des sous-secteurs de l'administration publiques Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie Élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques.	Mise à jour des SFPs jusqu'à 2025 des différents sous-secteurs de l'administration publique produites conformément au MSFP 2001/2014 Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum du central budgétaire
Mauritanie	1	Production régulière du TOFE selon le MSFP 2014, et sa dissémination au grand public Elargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques Affinement des situations de la dette (notamment par le remplissage et publication du Questionnaire des Statistiques de la Dette du Secteur Publique-QSDSP), Opérationnalisation du comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).	Finalisation des projets TOFE annuels base MSFP 2014, couvrant la sécurité sociale, les unités extrabudgétaires et les collectivités locales (série jusqu'à l'exercice 2025, et leur dissémination) Opérationnalisation du cadre permettant la collecte des données source des unités des sous-secteurs de la sécurité sociale, ainsi que pour les unités extrabudgétaires, ainsi l'élaboration de leur TOFE, selon le MSFP 2014 Identification des transactions liées aux opérations non monétaires (cas des véhicules de fonction et des dons en nature), et leur prise en compte dans les SFP
Niger	1	Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014. Affinement de la situation de la dette et de la situation de trésorerie. Elargissement du champ de couverture des SFP Intégration des avantages en nature dans le TOFE	Mise à jour des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire (ACB) à fin 2025 Revue des projets de TOFEs base MSFP 2014 des collectivités locales et de la sécurité sociale. Elaboration de l'ébauche de la table de passage des unités extrabudgétaires Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon le MSFP 2014

Sénégal	1	Revue et dissémination des statistiques révisées des différents sous-secteurs de l'administration publique. Production de la situation consolidée de l'administration publique selon les normes et délais de la NSDD Finalisation de l'élargissement des statistiques au secteur public Elargissement du champ des tableaux du cadre d'analyse minimum. Production du compte de patrimoine Intégration des avantages en nature dans le TOFE Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).	La situation consolidée des statistiques de l'administration publique est produite conformément aux délais de la NSDD (tenant compte des changements) Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature Production du compte de patrimoine Finalisation de l'élargissement des statistiques au secteur public Et des situations consolidées du secteur public
Togo	2	Poursuite de l'affinement du TOF de l'administration centrale budgétaire en assurant la cohérence des données primaires Production des TOF des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale à titre expérimental Production des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie pour l'administration centrale budgétaire Affinement de la situation des dépenses de l'ACB selon la CFAP Production de la situation de la dette du secteur public. Formation et sensibilisation des acteurs sur la méthodologie du MSFP 2014	Le TOF de l'administration centrale budgétaire suivant le TDB et la BGCT est affiné Les TOF des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale sont produits à titre expérimental Les situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie sont produites pour l'administration centrale budgétaire La situation des dépenses de l'ACB selon la CFAP est affinée La situation de la dette du secteur public est produite Les acteurs sont formés et sensibilisés sur la méthodologie du MSFP 2014

F. Statistiques du secteur réel

Contexte et priorités

Les activités programmées dans le domaine des statistiques du secteur réel sont concentrées sur la comptabilité nationale, les indicateurs de haute fréquence et les prix. Elles visent trois objectifs principaux :

- Poursuivre la mise en œuvre du *Système de Comptabilité Nationale (SCN)* et l'amélioration de la ponctualité et de la couverture des comptes nationaux dans **tous les pays** membres de l'AFRITAC de l'Ouest.
- Accompagner les projets de rénovation de l'année de base des comptes nationaux ainsi que la mise en place d'une série complète des comptes nationaux selon la base actualisée au **Benin**, au **Burkina Faso**, en **Guinée**, au **Sénégal**, et au **Togo**.
- Poursuivre le développement des comptes nationaux trimestriels (CNT) au **Bénin**, au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, au **Mali**, en **Mauritanie**, au **Niger** et au **Togo**.

- Appuyer le développement des indicateurs de haute fréquence en **Côte d'Ivoire**, au **Togo** et au **Sénégal**.

Activités programmées et résultats attendus

Séminaire régional. Le Centre organisera deux ateliers régionaux pour continuer la formation des cadres et la mise à niveau des cadres juniors. Ces formations visent à approfondir les aspects théoriques et pratiques liés à la compilation des statistiques des comptes nationaux, en s'appuyant sur le cadre conceptuel du nouveau SCN 2025. Ils aideront les statisticiens à faire un meilleur usage des données sources en général et celles des sources administratives en particulier.

Missions d'assistance technique. Les activités programmées sont résumées au Tableau 9.

Après les activités de rebasage finalisées par les dix d'AFRITAC, un accompagnement continuera en faveur des pays engagés dans les travaux de rétopolation pour mettre à disposition des utilisateurs des séries longues de PIB.

En outre, le développement de la séquence des comptes de secteurs constitue également un axe d'amélioration des comptes nationaux. Des appuis seront ainsi offerts à la Côte d'Ivoire, à la Mauritanie et au Togo pour élaborer comptes financiers.

L'amélioration de la ponctualité et la rédaction des notes méthodologiques occuperont une partie des activités du centre. Cet appui concernera en particulier le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Togo.

L'AFRITAC poursuivra l'introduction et le développement des comptes nationaux trimestriels selon l'approche de la dépense notamment avec la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Togo, et le Niger. Dans la plupart des pays membres d'AFW des premières estimations des comptes nationaux trimestriels selon l'optique production ont été mises en place. Les appuis continueront pour intégrer l'approche des dépenses et procéder à la désaisonnalisation du PIB.

Tableau 9. Missions prévues par pays et institution en Statistiques du secteur réel

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Benin	1	Appui aux travaux de rebasage	Les documentations sur le traitement des enquêtes de structures et complémentaires ainsi que la mise en place du TRE sont mises en place.
Burkina Faso	2	Désaisonnalisation des comptes nationaux trimestriels	Le calendrier des fêtes est disponible ; Les modèles de CVS sont identifiés pour chaque activité ; Une série de PIB trimestriel CVS est disponible ;
		Appui aux travaux de retropolation.	La série complète des comptes nationaux selon la nouvelle base est mise en place.
Côte d'Ivoire	2	Mise en place des CNT avec l'intégration de l'approche des dépenses	Un TRE trimestriel est utilisé pour intégrer l'approche des dépenses dans le système de production des CNT
		Mise en place des comptes financiers	Les sources sont collectées et traitées par l'ANStat pour la production des comptes financiers.
Guinée	2	Mise en place des CNT cohérents avec les CNA	La série des CNT cohérents des CNA à jours sont produits
		Mise en place de la nouvelle serie des comptes selon la nouvelle année de base 2018	Les sources sont collectées et traitées pour la mise en place de la série complète des comptes nationaux selon l'année de base 2018
Guinée-Bissau	2	Compilation des CN 2020 et 2023 selon le SCN 2008	Les CNA de la période 2020 - 2023 sont produits, les sources sont collectées et traitées par les cadres de l'INE et les notes méthodologiques sont disponibles
		Formation sur le cadre des équilibres ressources-emplois	Cadre des EREs est bien compris par les cadres de l'INE
Mali	1	Mise en place des CNA contemporains et des CNT cohérents avec les CNT	Les sources sont collectées et traitées par les cadres de l'INS
Mauritanie	2	Les CNT produits sont cohérentes avec les CNA contemporains	La documentation sur la série des CNT cohérents des CNA à jours est produite et publiée.
		Désaisonnalisation des comptes nationaux trimestriels	Le calendrier des fêtes est disponible ; Les modèles de CVS sont identifiés pour chaque activité ; Une série de PIB trimestriel CVS est disponible
Niger	1	Mise en place des CNT cohérents avec les CNA	La série des CNT cohérents des CNA à jours sont produits
Sénégal	2	Mise en place d'une nouvelle serie selon la nouvelle annee de base.	La série complète des comptes nationaux selon la nouvelle base est mise en place.
		Mise en place des Indicateurs de Haute Fréquence corrigés des variations saisonnières	Les IHF corrigés des variations saisonnières sont produits et publiés.
Togo	2	Elaboration des comptes financiers	Les collectes de données sont conduites ; Les opérations financières sont traitées
		Elaboration des comptes de la nouvelle annee de bases.	La série complète des comptes nationaux selon la nouvelle base est mise en place.

G. Gestion de la dette et du développement des marchés financiers

Contexte et priorités

Les activités de développement des capacités prévues dans le domaine de la gestion de la dette publique visent à consolider les acquis récents et à accompagner les États membres dans un contexte de financement plus contraignant. Le resserrement des conditions financières, la hausse des coûts d'emprunt et la réduction des marges d'endettement continuent de peser sur les stratégies de financement des pays de la région, rendant plus que jamais nécessaire une gestion prudente et proactive de la dette publique. Dans ce contexte, les priorités portent sur le renforcement de la planification du financement, l'amélioration de l'analyse et de la gestion des risques de la dette, et la mise en œuvre effective de cadre institutionnel efficace. Par ailleurs, l'approfondissement des marchés domestiques de titres publics demeure essentiel pour diversifier les sources de financement et renforcer la résilience des économies. Les activités d'AT du Centre viseront ainsi à renforcer les capacités opérationnelles des administrations en charge de la dette publique et à soutenir la mise en œuvre des chantiers en cours, en mettant l'accent sur la cohérence des stratégies de financement, la maîtrise des risques dans le portefeuille de la dette, la transparence, et la mise en place de cadres institutionnels appropriés pour une gestion proactive et prudente de la dette. **De façon spécifique, les activités prévues visent à :**

- Renforcer les capacités **de la Guinée et de la Guinée-Bissau** en matière de préparation et de suivi du plan annuel de financement ;
- Aider le **Togo** dans la préparation de son premier document de stratégie de gestion des relations avec les investisseurs, ainsi que le **Niger** dans la mise en ligne du site Internet de gestion de la dette ;
- Renforcer les capacités du **Bénin** et de la **Côte d'Ivoire** en matière d'utilisation des produits dérivés dans la gestion de la dette publique ;
- Appuyer la **Guinée** et le **Sénégal** dans l'amélioration de la quantification et de la qualité de l'analyse des risques liés à la dette dans le document de déclaration des risques budgétaires ;
- Améliorer la comptabilisation des opérations de gestion de la dette au **Bénin** et au **Togo** ;

- Soutenir la **Guinée** et le **Sénégal** dans l'opérationnalisation des cadres de gestion de la dette de la dette publique adoptés par les autorités ;
- Appuyer la **Mauritanie** dans la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées pour le développement du marché des titres publics ;
- Renforcer les capacités des autorités du **Mali** en matière d'utilisation des instruments de financement de marché ;
- Renforcer les capacités de réalisation d'analyse de viabilité de la dette au **Burkina-Faso** ;
- Appuyer la **Commission de l'UEMOA** dans le renforcement du document portant cadre de gestion de la dette publique dans l'UEMOA.

Activités programmées et résultats attendus

Séminaire régional. Le programme de travail prévoit deux séminaires régionaux dédiés au renforcement des capacités en matière de reprofilage de la dette et à l'évaluation des aspects financiers et juridiques des offres de financement. Le Centre participera également à l'animation de deux séminaires régionaux financés par les banques centrales de la CEMAC, de l'UEMOA et des Comores, portant sur la coordination entre la gestion de la dette et la trésorerie de l'État, ainsi que sur l'utilisation du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.

Les missions d'assistance technique dans les pays et institutions régionales sont récapitulées dans le tableau 10 ci-dessous

Tableau 10. Missions prévues par pays et institution en Gestion de la dette

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons AF27
Bénin	2	- Formation sur la gestion active de la dette et la gestion du risque de marché - Renforcement des pratiques en matière de comptabilisation des opérations de gestion de la dette	- Les agents de la Caisse autonome de gestion de la dette et de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique ont renforcé leur compréhension des techniques de gestion active de la dette et de couverture du risque de marché - Les méthodes de comptabilisation des opérations de gestion de la dette ont été renforcées, améliorant la fiabilité des données de la dette.
Burkina Faso	1	Formation sur l'utilisation du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu	Au moins deux agents peuvent utiliser l'outil analytique de préparation de l'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu
Côte d'Ivoire	1	Renforcement des capacités en matière d'analyse et de gestion des risques liés aux produits dérivés	La compréhension des techniques d'atténuation du risque de marché et des risques liés aux produits dérivés dans la gestion de la dette s'est renforcée au sein de la Direction générale des financements
Guinée	3	- Appui à la préparation du manuel de procédures de gestion de la dette publique - Poursuite de l'appui au renforcement des pratiques de préparation du plan annuel de financement - Amélioration de l'évaluation et du suivi du risque budgétaire lié à la dette	- Le manuel de procédures des opérations de gestion de la dette publique est préparé et adopté. - Au moins deux agents peuvent manipuler sans assistance l'outil de préparation du calendrier d'émission des titres publics - La section consacrée à la dette dans l'énoncé des risques budgétaires présente une analyse plus complète et plus robuste des risques liés à la dette.
Guinée-Bissau	1	Poursuite de l'appui au renforcement des capacités en matière de préparation et du suivi du plan annuel de financement	La Direction générale de la dette publique prépare le plan annuel de financement sur la base de la stratégie de gestion de dette en vigueur et assure son suivi tout au long de l'année
Mali	1	Renforcement des capacités en matière d'instruments de financement de marché	La compréhension des instruments de financement de marché et de leurs conditions d'utilisation au Mali s'est renforcée au sein des services du ministère de l'Économie et des Finances
Mauritanie	2	Poursuite de l'appui au développement du marché des titres publics	Les actions prioritaires identifiées dans la feuille de route de juillet 2025 pour le développement du marché des valeurs du Trésor sont mises en œuvre selon le calendrier convenu
Niger	1	Appui à la conception d'un site Internet pour la gestion de la dette	- L'architecture du site Internet de gestion de la dette est préparée - Le site Internet de gestion de la dette est mis en ligne
Sénégal	2	- Amélioration des projections du service de la dette et de l'analyse du risque budgétaire lié à la dette - Appui à la mise en œuvre des mesures pour le renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette	- La méthodologie de projection du service de la dette est renforcée - La section consacrée à la dette dans l'énoncé des risques budgétaires présente une analyse plus robuste des risques liés à la dette. - Le cadre institutionnel de gestion de la dette est renforcé
Togo	2	Appui à la préparation du document de stratégie de gestion des relations avec les investisseurs	- Le document de stratégie de communication avec les investisseurs est préparé et adopté - Les méthodes de comptabilisation des opérations de gestion de la dette ont été

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons AF27
		Renforcement des pratiques de comptabilisation des opérations de gestion de la dette	renforcées, améliorant la fiabilité des données de la dette
UEMOA	3	- Elaboration du projet de guide communautaire sur les risques budgétaires - Communication sur l'audit de la gestion de la dette publique à la 27^{ème} réunion des Présidents des Cours de Compte de l'UEMOA - Participation aux travaux de finalisation de la révision du document portant cadre de référence de politique d'endettement et de gestion de la dette dans les pays de l'UEMOA	- Un guide sur les risques budgétaires est produit - Les Présidents des Cours des comptes ont renforcé leur compréhension de l'audit de la gestion de la dette publique. - Le projet du document révisé est soumis aux instances régionales pour validation et adoption.
BCEAO	2	- Participation à l'animation du séminaire interrégional BEAC/BCEAO/BCC Coordination de la gestion de la dette et de la Trésorerie de l'État - Participation à l'animation de l'atelier interrégional BEAC/BCEAO/BCC sur l'utilisation du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu	- Les participants ont renforcé leur compréhension des modalités d'amélioration de la coordination entre la gestion de la dette et la trésorerie de l'État - Les participants ont renforcé leur compréhension de la méthodologie de préparation de l'analyse de viabilité de la dette ainsi que du cadre de viabilité de la dette
Séminaire régional	2	- La gestion des opérations de reprofilage de la dette - Analyse des offres de financement	- Les participants ont renforcé leur compréhension des caractéristiques d'une opération de reprofilage de la dette ainsi que des modalités de sa mise en œuvre - Les participants ont renforcé leurs compétences techniques en matière d'évaluation des aspects financiers et juridiques des offres de financement

H. Supervision bancaire

Contexte et priorités

Les interventions de l'AFRITAC de l'Ouest dans le domaine de la supervision et de la réglementation financière visent à contribuer au renforcement de la solidité des systèmes financiers, principalement des systèmes bancaires. La démarche suivie repose sur deux piliers : (i) la mise en conformité des réglementations prudentielles et de leur mise en œuvre avec les normes internationales définies par le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire (en priorité les principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace – Basel Core Principles, BCP – révisés en avril 2024, le cas échéant les autres composantes du dispositif de Bâle relevant du cadre prudentiel dit Bâle II / Bâle III, sous réserve du principe de proportionnalité), ainsi que (ii) l'adaptation des processus de supervision en vue de renforcer leur adéquation et leur effectivité et de consolider les acquis en matière de supervision basée sur les risques et (iii) l'amélioration de la supervision en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel, conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques. Les activités prévues dans ce

FMI | AFRITAC de l'Ouest

domaine porteront donc essentiellement sur : (i) le développement des outils ou méthodologies de supervision et le renforcement des capacités des superviseurs afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la supervision basée sur les risques et l'application effective des cadres réglementaires définis à l'occasion de missions précédentes, en ce compris les questions relatives à la cybersécurité et (ii) la poursuite des travaux de refonte et d'adaptation de textes réglementaires, notamment pour promouvoir le calcul des pertes de crédit attendues et des dépréciations afférentes, conformément à IFRS 9. Enfin, faisant suite à l'organisation d'un séminaire inter-régional sur le sujet des risques financiers liés au climat durant l'année fiscale 2026, des interventions bilatérales sont prévues au profit de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque centrale de Mauritanie (BCM).

Activités programmées et résultats attendus

- **Missions d'assistance technique dans les pays.** Les actions engagées pour le renforcement de la supervision bancaire en Guinée et en Mauritanie seront poursuivies et approfondies (cf. Tableau 8 ci-après).
- **S'agissant de la République de Guinée, ces missions visent à parachever des travaux**
Rapport annuel de l'année fiscale 2026| 42

déjà engagés au cours des exercices passés mais également à mieux prendre en compte les risques émergents liés à la cybersécurité et aux technologies de l'information et des communications.

Dans ce contexte, il est proposé d'inscrire quatre missions au programme de l'AFRITAC de l'Ouest pour l'année fiscale 2027. Il s'agit, tout d'abord, pour deux d'entre elles, de poursuivre les travaux engagés pour la mise à jour du système de notation et de leur profil de risque ainsi que la définition d'un ensemble d'indicateurs d'alerte. Une autre mission est prévue pour appuyer la finalisation et la bonne mise en œuvre de textes réglementaires définis avec l'appui de l'AFRITAC de l'Ouest qui concernent la gouvernance, le contrôle interne, la gestion des risques, l'évaluation interne des besoins en fonds propres et le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire. Une dernière mission portera sur une évaluation préliminaire des besoins relatifs à la rénovation du cadre réglementaire relatif à la cybersécurité. Enfin, il doit être souligné que l'atteinte des résultats de ce programme d'assistance technique suppose que les effectifs de la Direction de la Supervision Bancaire de la BCRG soient portés à un niveau suffisant pour assurer l'appropriation et la mise en œuvre de l'expertise et des outils apportés par l'AFRITAC de l'Ouest.

- **La République Islamique de Mauritanie a récemment bénéficié d'une revue de la stabilité du secteur financier, réalisée par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI.**¹ Cette revue, qui se traduit par la formalisation d'une feuille de route relative à l'assistance technique et permet un appui budgétaire pour le financement d'experts court terme, a conforté le bienfondé des actions déjà entreprises, dont certaines seront poursuivies au cours de l'exercice à venir, et porté une appréciation positive sur les travaux conduits, s'agissant notamment des questions réglementaires. Trois missions inscrites au programme de l'année fiscale 2027 seront le prolongement direct de ces travaux ; elles viseront à (i) poursuivre l'implémentation de la norme comptable internationale IFRS 9, (ii) opérationnaliser la supervision sur base consolidée et (iii) formaliser le cadre de supervision des établissements financiers non bancaires.
- **Deux autres missions bénéficieront à la Banque Centrale de Mauritanie.** La première

d'entre elles visera à former les superviseurs mauritaniens aux meilleures pratiques concernant le contrôle du risque de liquidité et de financement. L'ensemble des éléments du cadre réglementaire relatif à ce risque a en effet été mis à jour, que ce soit du point de vue des ratios prudentiels (ratio de liquidité court terme et ratio structurel de liquidité à long terme) ou des exigences qualitatives de gestion des risques, il importe désormais de veiller à la bonne application de ces textes dans l'optique d'une supervision basée sur les risques. Enfin, la Mauritanie étant particulièrement exposée aux risques financiers liés au climat et la BCM ayant démarré des premières études dans ce domaine, une mission pourra appuyer ces travaux et contribuer à leur orientation future.

- **Onze missions d'assistance technique ou de formations sont prévues pour répondre aux besoins des institutions régionales (Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA -SGCBU- et Direction de la Stabilité financière -DSF- de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest).** Les activités d'assistance technique prévues pour l'année fiscale 2027 viseront notamment, s'agissant de la DSF, à accompagner l'évolution du cadre réglementaire relatif à la prise en compte des risques financiers liés au changement climatique, à contribuer à l'adaptation du cadre prudentiel aux spécificités des institutions de microfinance et à poursuivre les travaux relatifs au déploiement des normes IFRS, et tout spécialement celui d'IFRS 9, dans la juridiction. Un atelier sera également organisé pour effectuer une revue ex-post du système de notation utilisé pour évaluer les risques portés par les établissements de crédit de la juridiction et mettre à jour sa méthodologie. Enfin, les missions programmées auront également pour objectif de participer au renforcement des capacités du SGCBU sur un certain nombre de sujets qui peuvent être soit généraux soit appliqués à des thématiques concrètes sur la base d'un programme qui pourra être adapté en fonction de priorités apparaissant en cours d'année (risque de liquidité, supervision sur base consolidée, risque de marché, gouvernance des banques, etc.).
- **Séminaire régional.** Il est prévu d'organiser un séminaire inter-régional, qui sera consacré à la réglementation et à la supervision des établissements de paiement et de monnaie électronique. En effet, dans un contexte de

¹ Le programme de travail pour l'exercice 2027 est aligné sur les conclusions du FSSR et peut faire l'objet de légers

digitalisation accrue de l'activité financière, et du fait de la création de nouveaux statuts réglementaires pour encadrer ces activités, notamment dans l'UMOA et en Mauritanie, il

apparaît opportun de mettre en commun les expériences et de dégager des bonnes pratiques de supervision.

Tableau 11. Missions prévues par pays en Supervision et réglementation financières

Institutions/ Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
BCEAO / SGCBU	9	Renforcement de la réglementation bancaire et supervision basée sur les risques.	❖ Revue du projet de dispositif prudentiel applicable aux institutions de microfinance. ❖ Formation des agents du SGCB-UMOA aux risques de marché. ❖ Formation des agents du SGCB-UMOA aux principes de gouvernance bancaire. ❖ Formation des agents du SGCB-UMOA à l'évaluation prudentielle du risque de crédit. ❖ Formation des agents du SGCB-UMOA à la supervision sur base consolidée. ❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle sur pièces et sur place du risque de liquidité. ❖ Formation des agents du SGCB-UMOA à la supervision du risque opérationnel. ❖ Formation des agents du SGCB-UMOA à la mise en œuvre du pilier 2. ❖ Revue du système de notation et de sa méthodologie.
	1	Renforcement de la réglementation et de la supervision des risques financiers liés au climat.	❖ Revue d'un projet de texte réglementaire relatif à la gestion du risque climatique.
	1	Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel.	❖ Revue d'avancement de l'implémentation de la norme IFRS 9.
Guinée	3	Renforcement de la réglementation bancaire et de la supervision basée sur les risques.	❖ Finalisation et test de la révision du système de notation des établissements de crédit. ❖ Définition d'indicateurs d'alerte précoce. ❖ Suivi des missions antérieures.
	1	Développer et renforcer les réglementations en matière de cybersécurité et les cadres de supervision associés	❖ Evaluer les besoins de mise à jour de la réglementation et élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre d'une supervision effective des risques cyber.
Mauritanie	3	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire.	❖ Réglementation prudentielle et supervision des établissements financiers non bancaires. ❖ Opérationnalisation de la supervision sur base consolidée. ❖ Contrôle sur pièces et sur place du risque de liquidité et de financement.
	1	Renforcement de la réglementation et de la supervision des risques financiers liés au climat.	❖ Analyse des besoins relatifs à la réglementation et à la supervision des risques financiers liés au climat.
	1	Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel.	❖ Poursuite des travaux relatifs à la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

I. Analyses macroéconomiques et budgétaires

par les pairs, au **Burkina Faso**, en **Guinée**, au **Mali** et au **Togo**.

Contexte et priorités

Dans le domaine, les activités portent prioritairement sur le développement des capacités institutionnelles pour la préparation et le suivi des politiques macroéconomiques. Le programme d'activités pour l'année fiscale 2027 se focalisera également sur l'importance de renforcer les synergies entre les différentes administrations chargées de mettre en œuvre la fonction macro budgétaire. Il couvrira :

- Le renforcement des cadrages macrobudgétaires à moyen terme. Ceci passe par
 - L'amélioration du dispositif de cadrage macrobudgétaire a moyen terme en **Mauritanie**,
 - L'approfondissement des instruments de prévisions et de simulation macrobudgétaires et leur prise en main au **Niger**, au **Mali**, au **Sénégal**, en **Côte d'Ivoire** et au **Bénin** ;
 - L'amélioration de l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) en **Guinée-Bissau**, au **Togo** ;
- Le renforcement de l'analyse des risques budgétaires, des prévisions des recettes budgétaires et du renforcement des capacités

Activités programmées et résultats attendus

Sur le plan régional. Un atelier de formation sur le renforcement de l'analyse macrobudgétaire, la troisième édition du séminaire inter-régional sur l'analyse macrobudgétaire (SIAM3).

Au niveau des pays. Les activités prévues pour l'année fiscale 2027 sont résumées dans le tableau suivant. Elles visent principalement à aider les pays à renforcer l'analyse des cadrages macrobudgétaires pluriannuelle et la crédibilité des budgets. Des appuis seront apportés en matière de prévision des recettes, de révision de modèles et d'analyse et de suivi des risques budgétaires.

Coopération avec d'autres institutions régionales. Le Centre participera à des activités organisées par l'AFRISTAT, la Commission de l'UEMOA et la Commission Économique pour l'Afrique. Celles-ci couvriront des séminaires régionaux sur la conjoncture et les prévisions macroéconomiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, la rédaction d'un guide régional sur les risques budgétaires et des ateliers sur les meilleures pratiques de cadrage.

Stages d'immersion. Le programme prévoit également l'organisation effective, au sein d'une unité macrobudgétaire, de stages d'immersion notamment pour les cadres Burkina Faso dans un pays (à déterminer).

Tableau 12. Missions prévues par pays en Analyse macroéconomique et budgétaire

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Bénin	1	Appui au dispositif technique de cadrage macrobudgétaire	Les pratiques de cadrage macrobudgétaire est renforcé
Burkina Faso	2	Renforcer les analyses sur les risques budgétaires Appuis au cadrage macrobudgétaire.	La pratique d'analyse des risques budgétaires est améliorée ; Les outils de prévision des recettes budgétaires et des cadrage macrobudgétaire sont améliorés
Côte d'Ivoire	2	Appuis au cadrage macrobudgétaire à moyen terme	Le Budgetéco rénové mis à jour et calibré ; Les modules complémentaires « dette », « secteurs d'offre » dans le « Budget Eco rénové », avec un regroupement des hypothèses sur une seule feuille ;
Guinée	3	Renforcer les capacités des acteurs en analyse des risques budgétaires en vue de l'élaboration de la déclaration sur les risques budgétaires Appui au cadrage macrobudgétaire à moyen terme et aux prévisions des recettes budgétaires.	Les capacités des acteurs renforcées en analyse des risques budgétaires en vue de l'élaboration de la déclaration sur les risques budgétaires (DRB) ; Les outils de cadrage macrobudgétaire (DPBP, CBMT/CDMT global, MSEGUI, MOPREPI) sont améliorés.
Guinée-Bissau	1	Poursuivre le renforcement de DPBEP et l'outil CBMT/CDMT global	L'outil CBMT/CDMT global est renforcé à travers la revue analytique des dépenses.
Mali	2	Renforcer les capacités d'analyse sur les risques budgétaires ; Appui au cadrage macrobudgétaire a moyen terme	Les capacités des acteurs renforcées en analyse des risques budgétaires et outils d'analyse déployés pour une meilleure gestion des risques budgétaires. Les capacités des acteurs en analyse macrobudgétaire sont renforcées et le module « extraction » du MME_DNPD rénové est développé.

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2027
Mauritanie	1	Opérationnaliser le dispositif de cadrage macrobudgétaire	Le cadrage budgétaire à moyen terme est amélioré
Niger	1	Renforcer les capacités d'analyse sur les risques budgétaires ;	Les analyses de la Déclaration sur les risques budgétaires (DRB) sont renforcées
Sénégal	1	Appui au cadrage macro budgétaire à moyen terme ;	La pratique de cadrage macrobudgétaire est renforcée avec l'utilisation de MMB/TRE rénové mis à jour et calibré ;
Togo	2	Appui aux outils CBMT/CDMT et à la gestion des risques budgétaires	Les capacités des acteurs renforcées en analyse des risques budgétaires et outils d'analyse déployés pour une meilleure gestion des risques budgétaires. ; Les cadrages budgétaires annuels et pluriannuels sont renforcés.
Regional	2	Séminaire interrégional sur l'analyse macrobudgétaire (SIAM3)	La problématique de l'analyse macrobudgétaire, est appréhendée par les participants
		Participation au FoHBAC d'une délégation des pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest	Les participants de l'AFW sont imprégnés du fonctionnement du FoHBAC et peuvent en toute connaissance de cause décider de joindre le forum ou non
Regional UEMOA	3	Participation au séminaire de conjonctures et des prévisions économiques UEMOA/AFRISTAT/AFO (1er Semestre)	Les capacités des cadres en charge de la conjoncture et de la prévision macroéconomique dans les pays de l'UEMOA sont renforcées sur la mise en œuvre.
		Participation au séminaire de conjonctures et des prévisions économiques UEMOA/AFRISTAT/AFO (2nd Semestre)	Les capacités des cadres en charge de la conjoncture et de la prévision macroéconomique dans les pays de l'UEMOA sont renforcées sur la mise en œuvre.
		Rédaction du guide régional sur les risques budgétaires	Un guide régional sur les risques budgétaires est élaboré
Programme d'apprentissage auprès des pairs (Voyage d'études)	1	Voyage d'études pour les cadres du Burkina sur l'analyse macrobudgétaire	La capacité d'analyse macrobudgétaire du Burkina est renforcée
Mission du siège	1	Participation à une mission du Département des finances publiques	Les problématiques stratégiques et émergentes sont partagées avec le conseiller

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

L'AFO a enregistré trois départs au cours de l'année fiscale 2026. Le Centre a connu en octobre, le départ de MM. Olivier Sanz, anciennement conseiller en administration fiscale et Naby Ouattara, anciennement conseiller en gestion des dépenses publiques. Mme Christelle-Ange Rollainth-Neyhailly, Coordonnatrice administrative a également quitté le Centre en février 2026.

Le Centre a accueilli en décembre 2025 et janvier 2026 MM. Henri Nicolic et Serge Ramangalahy, nommés respectivement Conseiller en administration fiscale et Conseiller en gestion des dépenses publiques

